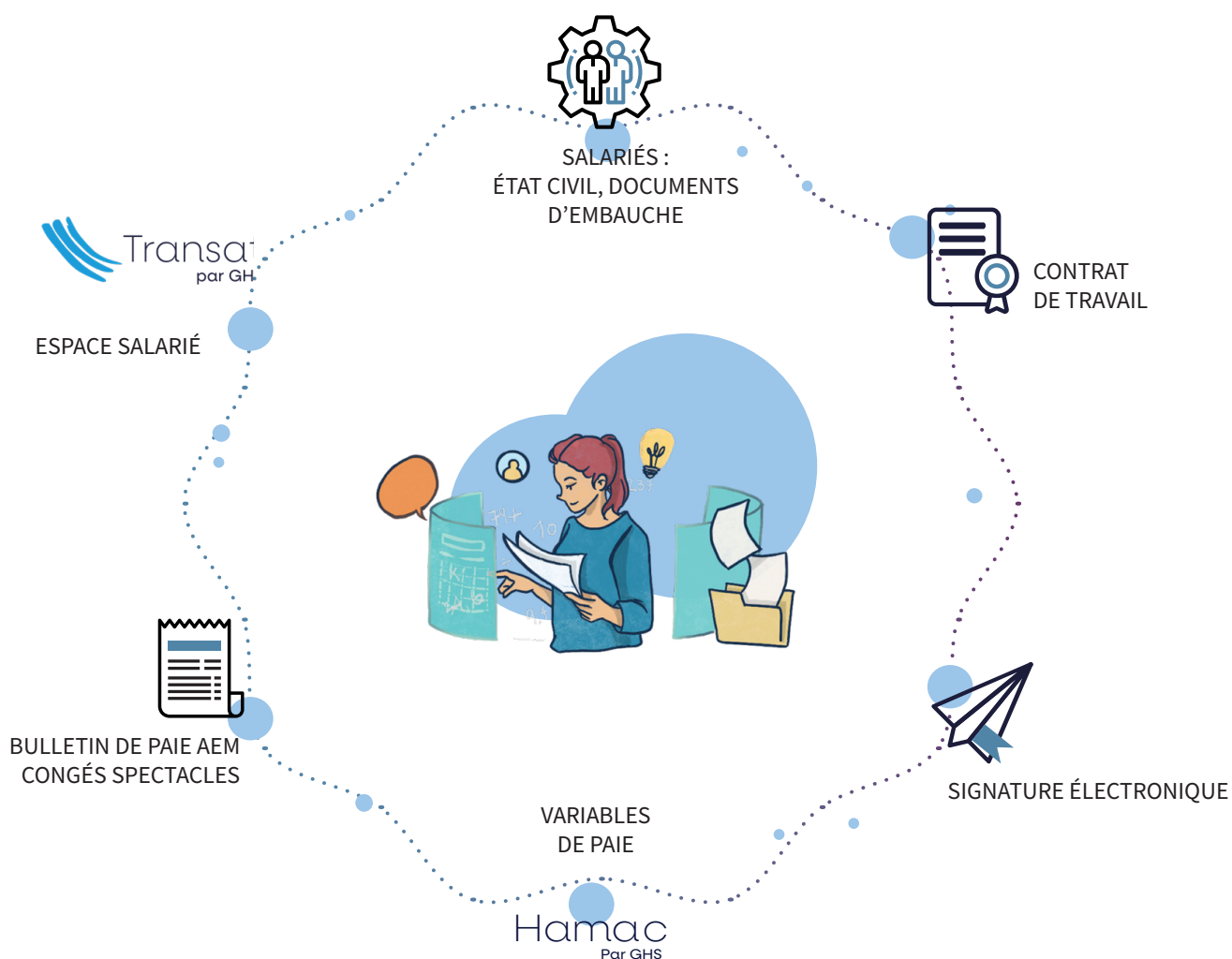






**LA SOLUTION PAIE
DES ENTREPRISES DU SPECTACLE**



CONNECTIVITÉ AVEC LES PRINCIPAUX LOGICIELS DE COMPTABILITÉ,
DE GESTION DES TEMPS ET DES PLANNINGS PAR API OU FICHIERS PLATS

Reposez-vous sur GHS

01.53.34.25.25

www.ghs.fr



ÉDITORIAL

Par Emmanuel Cogos,
directeur GHS Formation

Cher client,

Notre ambition n'a pas changé pour 2024 : vous accompagner pour vous permettre de mieux travailler. Pour ce faire, notre offre évolue avec, cette année encore, plusieurs nouveautés.

UNE OFFRE COMPLÈTE

Vous avez noté que nos formations se déclinent depuis plusieurs années en distanciel. Une modalité pédagogique que nous avons décidé d'étendre à des formations que nous ne proposons jusqu'à présent qu'en présentiel. Ainsi en est-il de la formation sur "L'embauche et les droits des intermittents" ou de celle sur les frais professionnels. L'objectif étant de permettre à tous d'avoir accès et de vous former à ces thématiques.

A l'inverse, nous avons lancé, depuis 2020, des formations qui n'étaient proposées qu'en distanciel. Vous étiez nombreux à regretter de ne pas pouvoir les suivre en présentiel. Nous vous avons écouté et c'est désormais le cas, notamment pour la formation sur "la Paie et les spécificités des intermittents" dont quelques sessions se déroulent dans nos locaux, à Paris.

DE NOUVELLES FORMATIONS

Autre nouveauté, nous vous proposons, depuis quelques mois, des formations qui ne portent plus uniquement sur la paie. Vous pouvez désormais faire appel à nous pour vous former aux spécificités comptables et fiscales du secteur culturel ; à celles qui portent sur la gestion des Ressources humaines mais aussi sur la recherche de financement ou l'élaboration d'un budget prévisionnel et d'un business plan.

Nous avons, enfin, lancé en novembre 2022, notre parcours certifiant éligible au titre du CPF. "Gérer la paie des entreprises culturelles et du spectacle" est un parcours de 15 jours (à raison de 2 jours par mois) dont l'ambition est de vous former à l'ensemble des facettes du métier de la paie du secteur culturel. La 3e session débute en octobre.

Vous êtes de plus en plus nombreux à faire appel à nous pour vous accompagner dans le développement de vos compétences. Nous tenions à vous remercier pour votre confiance. Nous ferons tout, cette année encore, pour la conserver !

Bonne lecture

Emmanuel Cogos

GHS formation en pratique	7
Notre promesse	8
Vos formateurs	9
Calendrier 2024	10
Notre offre de formation sur la paie du secteur culturel	12
1. Nos formations « métiers de la paie »	
Gérer la paie des entreprises culturelles et du spectacle	13
L'embauche et les droits des intermittents	14
Le calcul de la paie	15
La paie et les spécificités des intermittents	16
Les rendez-vous de l'actualité sociale	17
Les frais professionnels et abattements	18
Comprendre et contrôler la DSN	19
2. Nos formations « logiciel »	
Prise en main	20
Optimisation du logiciel	21
La comptabilité et sPAIEctacle®	22
Le traitement de texte de sPAIEctacle®	23
Droits d'auteur et sPAIEctacle®	24
Gérer la maladie en paie et dans sPAIEctacle®	25
Prise en main (en intra)	26
Passage mono société à multi sociétés sPAIEctacle® (en intra)	27
Prise en main mono société (en intra)	28
Prise en main multi sociétés	29
Vérification et analyse de votre paramétrage (en intra)	30
La formation à la carte	31
3. Nos formations « comptabilité/gestion et ressources humaines du secteur culturel »	
Initiation à la comptabilité et à la fiscalité dans les entreprises culturelles et du spectacle	32
Faire un budget prévisionnel et un business plan dans les entreprises culturelles et du spectacle	33
Trouver des financements dans les entreprises culturelles et du spectacle	34
Gérer les Ressources humaines au quotidien dans le secteur culturel	35
Recruter dans le secteur culturel : quel contrat de travail choisir et comment le formaliser?	36
Réagir face à une situation de crise : l'exemple du harcèlement moral ou sexuel au travail	37
Prendre en main la gestion juridique d'une association	38
Développer la diffusion de spectacles	39
Produire un spectacle : du budget aux contrats	40
Les contrats du spectacle	41
Mobilité internationale : accueillir des artistes étrangers	42

SOMMAIRE

Notre offre de formation sur la paie des contrats courts	44
1. Nos formations « métiers »	
A. Les formations HCR	
Les spécificités de la paie en HCR	45
La pratique de la paie dans la branche des HCR	46
La gestion des ressources humaines dans la branche des HCR	47
La comptabilité utile à la paie	48
Savoir analyser le compte de résultat d'un restaurant	49
B. Formation Convention ECLAT et MSA	
La paie dans la branche de l'animation (ECLAT)	50
La paie agricole	51
C. Tous secteurs	
La paie des contrats courts	52
Calculer et contrôler les cotisations sociales	53
2. Nos formations « logiciel »	
Prise en main mono société	54
Prise en main multi sociétés	55
Vérification et analyse de votre paramétrage	56

QUELQUES CHIFFRES

4 800

**CLIENTS QUI UTILISENT
SPAIECTACLE**

41

L'ÂGE DE GHS EN 2024

40

SALARIÉS À GHS

15

**FORMATEURS INTERNES & EXTERNES
QUI ANIMENT NOS FORMATIONS**

300

**JOURNÉES DE FORMATION
ORGANISÉES EN 2023**

1100

**STAGIAIRES QUI ONT SUIVI UNE
FORMATION DANS NOS LOCAUX
OU À DISTANCE EN 2023**

250 000

UTILISATEURS DE TRANSAT

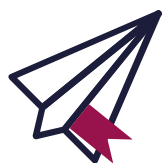
20 000

SIRET DÉCLARÉS VIA SPAIECTACLE



UN LOGICIEL EXPERT

GHS est l'éditeur de sPAIEctacle, le logiciel leader pour les paies du spectacle vivant et de l'audiovisuel et des contrats courts. Totalement indépendant, GHS gère l'intégralité du processus de création et de fabrication de sPAIEctacle : son développement, sa vente, sa distribution, sa formation, son assistance.



LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Il s'agit d'un des services proposés par GHS pour :

- Une mise en place rapide pour l'envoi de vos courriers à la signature, depuis votre logiciel, en 1 clic et sans paramétrage.
- Un suivi en temps réel de l'état d'avancement de vos signatures, informations et courriers centralisés et téléchargés dans votre logiciel.
- Plus d'impressions ou d'envois papier, de timbres, moins de préparation des envois postaux...

TRANSAT

- Plateforme d'échange personnalisé et sécurisé entre employeurs et salariés (récupération d'État civil et documents liés à l'embauche), Transat est un service accessible dans le cadre de l'utilisation du logiciel de paie, qui vous permet :
 - D'envoyer vos bulletins de paie, AEM, contrats de travail, certificats congés spectacles.
 - De simplifier les déclarations mensuelles de vos salariés.

GHS FORMATION EN PRATIQUE

1. POUR NOS FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

- Notre adresse : 4 rue d'Enghien – 75010 Paris
- Métro Strasbourg Saint-Denis (lignes 4, 8 et 9).
- Les horaires des formations : 10h-13h et 14h-17h ou 9h30-13h et 14h-17h30
- Nous prenons en charge le déjeuner
- Pour les formations logicielles : nous vous fournissons l'équipement et les accès nécessaires
- Les supports vous sont remis au moment de la formation

2. POUR LES FORMATIONS À DISTANCE

- 2 à 3 jours avant la formation, nous vous envoyons, par mail, le lien de connexion à distance.
- Le jour de la formation, vous cliquez sur le lien et le formateur vous accueille... à distance.

3. VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

- Nous vous envoyons, sur demande, un devis comprenant le titre de la formation, la date, votre nom et prénom.
- Vous téléchargez sur notre site Internet, le programme de la formation qui vous intéresse
- Vous envoyez ces éléments à votre Opco.
- Si votre inscription est conditionnée par cette prise en charge, vous ne nous envoyez le bulletin d'inscription et le devis qu'après la réponse (positive) de l'Opco.

4. LES INTRAS/FORMATIONS SUR-MESURE

Vous souhaitez organiser une formation en Intra ? C'est une solution avantageuse dès lors que :

- Vous souhaitez une formation adaptée à vos attentes, vos besoins ;
- Vous êtes au moins 2 stagiaires de la même structure ; le coût est forfaitaire, à la journée, et non par stagiaire.

Nous choisissons ensemble une date ainsi que le programme.

Vous avez alors 2 options :

- Un programme de formation proposé sur notre site internet vous intéresse : nous pouvons l'adapter aux spécificités de votre structure.
- Aucun programme ne répond à votre besoin. Il vous faut du sur-mesure : nous créons un itinéraire pédagogique adapté à vos besoins dès lors que la formation concerne le secteur culturel ou la paie des contrats courts.

5. ACCUEIL DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute demande, merci de contacter notre référent handicap :

Corinne Lebray

Courriel : clebray@ghs.fr

Tél. : 01 53 34 25 25

6. NOUS CONTACTER

Par mail : formation@ghs.fr

Par téléphone : 01 53 34 25 25

Retrouvez toutes nos formations sur notre site Internet www.ghs.fr

L'ÉDITEUR DE SPAIECTACLE

GHS, est d'abord l'éditeur de sPAIEctacle et cela depuis 40 ans !

Près de 5 000 structures utilisent aujourd'hui notre logiciel de paie pour réaliser la paie de leurs intermittents et de leurs permanents. Nos clients bénéficient également d'autres services, comme Transat, notre plateforme d'échange personnalisé et sécurisé entre employeurs et salariés ; la signature électronique, les notes de droits d'auteurs.

GHS c'est aussi un organisme de formation qui accompagne tous les acteurs du secteur culturel dans le développement de leurs compétences sur la gestion de la paie.



FORMATIONS LOGICIELS ET FORMATIONS MÉTIERS

Depuis plus de 30 ans, nous vous accompagnons tant sur une meilleure maîtrise et utilisation de sPAIEctacle que sur les évolutions réglementaires qui touchent nos secteurs d'activité. Nous vous proposons chaque année de nouvelles formations ainsi que des adaptations à celles qui figurent déjà dans le catalogue.

L'approche est toujours la même : opérationnelle, concrète et donnant du sens à votre pratique de la paie.



INTER ET INTRA

Ces 2 formats sont complémentaires.

Avec les formations en inter, vous échangez sur votre pratique avec d'autres stagiaires venant de structures diverses et vous bénéficiez aussi de leurs interrogations.

Avec l'intra, vous pouvez nous demander d'adapter un programme existant à vos besoins, vos attentes. Nous choisirons également ensemble une date qui vous convienne. Le coût, enfin, est forfaitaire (à la journée) que vous soyez 1, 2 ou 3 personnes de la même structure.



PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

Nous continuons, depuis mars 2020, à vous proposer la quasi-totalité de nos formations en distanciel ; permettant ainsi à ceux qui ne pourraient se déplacer de bénéficier de nos services. Nous avons aussi fait le choix de conserver et d'étendre même nos formations en présentiel.



FORMAT COURT ET PARCOURS CERTIFIANT

Nous avons, en 2022, étoffé notre offre et sommes désormais en mesure de vous proposer un parcours certifiant éligible au titre du CPF : Gérer la paie des entreprises culturelles et du spectacle est un parcours d'une durée de 15 jours, à raison de 2 jours par mois.

VOS FORMATEURS



CORINNE LEBRAY

Formation universitaire
(Mathématiques et IUFM),
enseignante au sein
de l'éducation nationale

2000 : rejoint GHS au sein
du service Commercial et prend
en charge la responsabilité
administrative de l'entreprise

2008 : intègre le service
Formation de GHS



LEILA BORLAI

Formation universitaire
Sorbonne : Maîtrise danse
et musicologie

10 ans d'expérience sur des postes
artistiques puis administratifs :
chargée de diffusion, attachée
de production pour le compte
de théâtres et de festivals

2002 : intègre le service
Maintenance de SPAIEctacle

2009 : intègre l'équipe Formation
GHS



MARIE CHABREDIER

Formation universitaire
Administration des Institutions
Culturelles

5 ans d'expérience
en tant qu'administratrice de
compagnies de spectacle vivant

2018 : intègre GHS au sein
du service Maintenance

2020 : rejoint l'équipe formation
GHS

2022 : Responsable
pédagogique de GHS Formation



SOPHIE PERROT

Formation universitaire
Comptabilité niveau 4

20 ans d'expérience sur des
postes de comptables et paies

2016 : intègre GHS au sein
du service Maintenance
de SPAIEctacle

2020 : intègre l'équipe
formation GHS



JÉRÔME GUYON

Formation universitaire
Conception de projets culturels

Expérience approfondie
du terrain culturel au sein d'un
réseau de salles de spectacle
et manager d'artistes

1999 à 2005 : responsable
du service Maintenance de GHS

2005 : crée sa propre activité
de conseil et accompagnement
en traitement de la paie



NADIA LOUIZ

Formation universitaire
Maîtrise d'administration
économique et sociale
à l'université Paris X (Nanterre)

16 ans sur des postes de paie
et gestion administrative
du personnel.

2016 : intègre GHS au sein
du service maintenance

2022 : rejoint l'équipe Formation
GHS



CÉCILE BRONNER

Formation universitaire
Gestion des Entreprises
et des Administrations

10 ans d'expertise « terrain »
comme administratrice
de compagnies de théâtre

2004 : rejoint GHS au sein des
services Maintenance
et Formation

2024

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

1. NOS FORMATIONS MÉTIERS DE LA PAIE

Gérer la paie des entreprises culturelles				
Le calcul de la paie		26 & 27 fév.	25 & 26 mar.	
Gérer la maladie, les arrêts de travail en paie		22 fév.		12 avril
Calculer/contrôler le calcul des charges sociales		8 & 9 fév.		9 & 10 avril
Embauche et droits des intermittents		15&16 fév.		11 & 12 avr.
La paie et les spécificités des intermittents	22 & 23 janv.	12&13 fév.	21 & 22 mar.	
Les rendez-vous de l'actualité sociale	9 janv.			
Frais professionnels et abattements	9 janv.		19 mar.	
Comprendre et contrôler la DSN			11 au 13 mar.	

2. NOS FORMATIONS « LOGICIEL »

Prise en main de sPAIEctacle	15 & 16 janv. 18 & 19 janv.	12 & 13 fév. 15 & 16 fév. 22 & 23 fév.	7 & 8 mar. 18 & 19 mar.	8 & 9 avr. 15 & 16 avr.
Optimisation du logiciel		19 & 20 fév.		25 & 26 avr.
La comptabilité et sPAIEctacle				
Le traitement de texte de sPAIEctacle		8 fév.		
Droits d'auteur et sPAIEctacle	18 & 19 janv.			23 avr.

3. NOS FORMATIONS COMPTABILITÉ/GESTION ET RESSOURCES HUMAINES DU SPECTACLE VIVANT ET DE L'AUDIOVISUEL

Initiation à la comptabilité et à la fiscalité dans les entreprises culturelles et du spectacle		13 au 16 fév.		
Faire un budget prévisionnel et un business plan dans les entreprises culturelles et du spectacle			19 au 21 mar.	
Trouver des financements dans les entreprises culturelles et du spectacle		20 au 23 fév.		
Gérer les Ressources humaines au quotidien dans le spectacle vivant et l'audiovisuel		12 fév.		
Recruter dans le SV et l'audiovisuel: quel contrat de travail choisir ? comment le formaliser ?				
Réagir face à une situation de crise : l'exemple du harcèlement moral ou sexuel au travail			12 mar.	

4. NOS AUTRES FORMATIONS SUR LE SPECTACLE VIVANT ET L'AUDIOVISUEL

Produire un spectacle : du budget aux contrats			14 & 15 mar.	
Développer la diffusion de spectacles			11 au 14 mar.	
Trouver des financements dans les entreprises culturelles et du spectacle		20 au 23 fév.		
Mobilité internationale				
La gestion juridique d'une association			22 mar.	

CALENDRIER 2024

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
					17 & 18 oct.	14 & 15 nov.	12 & 13 déc.
	27 & 28 juin			12 & 13 sept.		25 & 26 nov.	
21 mai		8 juil.			11 oct.		9 déc.
	17 & 18 juin				8 & 9 oct.		5 & 6 déc.
16 & 17 mai		1 & 2 juil.			7 & 8 oct.		9 & 10 déc.
22 & 23 mai	17 & 18 juin	11 & 12 juil.		16 & 17 sept.	22 & 23 oct.		16 & 17 déc.
							19 déc.
	26 juin			23 sept.		8 nov.	
	17 au 19 juin			16 au 18 sept.		13 au 15 nov.	
16 & 17 mai	6 & 7 juin 17 & 18 juin	4 & 5 juil. 8 & 9 juil.		5 & 6 sept. 12 & 13 sept.	7 & 8 oct. 14 & 15 oct. 21 & 22 oct.	12 & 13 nov. 21 & 22 nov.	5 & 6 déc. 12 & 13 déc. 18 & 19 déc.
	20 & 21 juin	11 & 12 juil.		19 & 20 sept.		18 & 19 nov.	16 & 17 déc.
23 mai					14 oct.		
17 mai				24 sept.		7 nov.	
		11 & 12 juil.			21 oct.		19 & 20 déc.
JUILLET							
	24 & 25 juin			10 & 11 sept.			18 & 19 déc.
		9 au 11 juil.			15 au 17 oct.		
	18 & 19 juin					7 & 8 nov.	
	4 juin			12 sept.			3 déc.
13 mai						14 nov.	
		4 juil.			10 oct.		
	13 & 14 juin			19 & 20 sept.		20 & 21 nov.	
27 & 28 mai					14 au 17 oct.		
	18 & 19 juin					7 & 8 nov.	
	13 & 14 juin				4 oct.		

NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR LA PAIE DU SECTEUR CULTUREL

1. NOS FORMATIONS « MÉTIERS DE LA PAIE »

- Gérer la paie des entreprises culturelles et du spectacle
- Embauche et droits des intermittents
- Le calcul de la paie
- La paie et les spécificités des intermittents
- Les rendez-vous de l'actualité sociale
- Frais professionnels et abattements
- Gérer la maladie (et les accidents du travail, la maternité, etc.) en paie
- Comprendre et contrôler la DSN

2. NOS FORMATIONS « LOGICIEL »

- Prise en main de sPAIEctacle
- Optimisation du logiciel
- La comptabilité et sPAIEctacle
- Le traitement de texte de sPAIEctacle
- Droits d'auteur : comprendre les règles et l'application dans sPAIEctacle
- Prise en main de sPAIEctacle (en intra)
- Passage de mono société à multi sociétés sur sPAIEctacle (en intra)
- Prise en main mono société (en intra)
- Prise en main multi sociétés (en intra)
- Vérification et analyse de votre paramétrage (en intra)
- A la carte (en intra)

3. NOS FORMATIONS « COMPTABILITÉ/GESTION ET RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

- Initiation à la comptabilité et à la fiscalité dans les entreprises culturelles et du spectacle
- Faire un budget prévisionnel et un business plan dans les entreprises culturelles et du spectacle
- Gérer les Ressources humaines au quotidien dans le secteur culturel
- Recruter dans le spectacle vivant et l'audiovisuel : quel contrat de travail choisir et comment le formaliser ?
- Réagir face à une situation de crise : l'exemple du harcèlement moral ou sexuel au travail

4. NOS AUTRES FORMATIONS « SECTEUR CULTUREL »

- Produire un spectacle : du budget aux contrats
- Prendre en main la gestion juridique d'une association
- Trouver des financements dans les entreprises culturelles et du spectacle
- Mobilité internationale : accueillir des artistes étrangers
- Développer la diffusion de spectacles
- Les contrats du spectacle



GÉRER LA PAIE ET LES DÉCLARATIONS SOCIALES DES ENTREPRISES CULTURELLES ET DU SPECTACLE

Parcours certifiant éligible au titre du CPF - Parcours numéro RS5943

Durée

15 jours en présentiel (90 h)

Tarif

4500 € HT

Intervenants

Jérôme Guyon

Marie Chabredier

Cécile Bronner

Anne-Marie Dinh

Dates

17 et 18 octobre 2024

14 et 15 novembre 2024

12 et 13 décembre 2024

février 2025

mars 2025

mai 2025

juin 2025

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous débutez dans la paie et souhaitez maîtriser les spécificités de la paie des entreprises culturelles et du spectacle ?
- ✓ Vos connaissances en paie ne concernent pas le monde des entreprises culturelles et du spectacle ?
- ✓ Un parcours certifiant de 15 jours pour faire de vous un spécialiste de la paie des entreprises culturelles et du spectacle

OBJECTIFS

- ✓ Permettre à un gestionnaire de paie, d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour sécuriser le processus de paie dans son ensemble

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Parcours alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques. Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges.

PRÉREQUIS

- ✓ Avoir une expérience d'un an minimum de la paie et des déclarations sociales, tous secteurs confondus. Etude du projet du participant

PUBLIC

- ✓ Gestionnaire paie
- ✓ RH ou toutes personnes en charge de la paie et des déclarations sociales dans le secteur du spectacle et de la culture

PLAN DE FORMATION

Journée 1

Le monde du spectacle, cadre juridique

Journée 2

Les contrats de travail ; les permanents

Journée 3

Les intermittents ; les organismes sociaux

Journée 4

Les éléments de rémunération

Journée 5

La rémunération des permanents ; les fins de contrat

Journée 6

Ce qui est soumis, ce qui ne l'est pas

Journée 7

Géographie d'un bulletin de paie

Journée 8

Bulletin de paie : les bases particulières

Journée 9

La préparation de la paie

Journée 10

Les événements de la paie

Journée 11

Exercices de mises en application

Journée 12

La DSN et autres déclarations

Journée 13

Techniques de pointage ; comptabilité de la paie

Journée 14

Application dans un logiciel de paie

Journée 15

Veille sociale et juridique ; 1e partie de l'examen

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Examen de fin de parcours

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



L'EMBAUCHE ET LES DROITS DES INTERMITTENTS

Règles applicables aux employeurs et protection sociale des intermittents du spectacle

Durée
2 jours

Tarif
780 € HT

Effectif
8-10 participants

Intervenant
Jérôme Guyon
Fanny Schweich

Dates
15 & 15 février 2024 @GHS
11 & 12 avril @ DISTANCE
16 & 17 mai @ DISTANCE
1 & 2 juillet @GHS
7 & 8 octobre @GHS
9 & 10 décembre 2023 @GHS

Horaires
10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites les contrats des intermittents ou vous préparez leurs paies.
- ✓ Vous souhaitez être rassuré sur votre pratique ou tout simplement comprendre "comment cela marche".
- ✓ Un programme de 2 jours pour se repérer dans toutes les spécificités de l'embauche et des droits des intermittents.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les règles d'embauche, la notion de CDD d'usage, le traitement du numéro d'objet
- ✓ Faire le point sur les différents types de rémunérations
- ✓ Être en mesure d'établir les contrats de travail, d'identifier tous les documents et de connaître ce régime spécifique
- ✓ Connaître les conditions d'ouverture aux droits : annexes 8 et 10, Congés Spectacles, formation continue...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Toute personne ayant en charge de l'administration d'un établissement du spectacle

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PLAN DE FORMATION

- ✓ **L'environnement légal des entreprises du spectacle et de l'audiovisuel**
- ✓ **Les conventions collectives**
 - Les différents textes dans le spectacle
 - Extension du champ d'application
 - Les professions et le régime de l'intermittence
- ✓ **Les obligations à l'embauche**
 - Les différents types de salariés : artistes et techniciens, salariés étrangers, mineurs
 - Les différents types de contrats (CDD, CDI, CDD d'usage)
 - Les conditions d'embauche
 - La durée de travail
 - La DPAE et la médecine du travail
- ✓ **Différents modes de rémunérations**
 - Le cachet
 - Les services de répétition
 - Les journées et heures de travail
- ✓ **Les frais professionnels**
 - Les obligations de l'employeur : indemnités et remboursement
 - Les professions ouvrant droit à abattement pour frais professionnels
 - L'abattement pour frais professionnels du point de vue contractuel
- ✓ **Les conditions de travail des intermittents et l'ouverture des droits**
 - Chômage : fonctionnement de l'Unedic, champs d'application des annexes 8 et 10, les heures prises en compte pour l'ouverture des droits, les heures de formation données et reçues, ouvertures aux droits, réadmission et allocation transitoire, AEM et DSM
 - Congés Spectacles
- ✓ **Balayage des autres droits sociaux**
 - Sécurité sociale, maladie, maternité, accident du travail
 - Formation professionnelle
 - Retraite

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Quizz, QCM

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION LÉGISLATION SOCIALE

Durée

2 jours en présentiel

Tarif

780 € HT

Effectif

8-10 participants

Intervenant

Corinne Lebray

Dates

26 & 27 février 2024

25 & 26 mars

27 & 28 juin

12 & 13 septembre

25 & 26 novembre

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6h/jour

N° d'agrément

11753874875

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

LE CALCUL DE LA PAIE

Les mécanismes de la paie des entreprises du spectacle et de l'audiovisuel.

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites la paie et vous souhaitez vérifier le détail des calculs que vous obtenez.
- ✓ Quelles sont les caisses et les retenues qui vous concernent ?
- ✓ Que devez-vous payer ? A qui ? Comment "ça se calcule" ?
- ✓ Comment fonctionnent les plafonds ? Pourquoi des abattements ?
- ✓ Deux jours pour comprendre et savoir calculer une paie.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les mécanismes du bulletin de paie avec les spécificités du spectacle
- ✓ Approfondir les connaissances et la pratique du calcul d'une base de salaire
- ✓ Comprendre les plafonds, les tranches, les régularisations
- ✓ Organiser la chaîne des obligations liées à la paie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices

PRÉREQUIS

- ✓ Pratique de la paie

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Chargé de préparer, de réaliser ou de contrôler les paies, les déclarations, les états de fin d'année

MOYENS D'ÉVALUATION

- ✓ Exercices, cas pratiques
- ✓ Evaluation à chaud

PLAN DE FORMATION

Le contenu d'un bulletin de paie

- ✓ Les informations légales
- ✓ Les dates et les périodes
- ✓ La "géographie" d'un bulletin
- ✓ La mécanique du bulletin

Les éléments constitutifs de la rémunération

- ✓ Le salaire de base
- ✓ Les rémunérations accessoires soumises et non soumises

La rémunération des intermittents et le bulletin de paie

- ✓ Les cachets
- ✓ Les services de répétition
- ✓ Les heures

Les effectifs

- ✓ Salariés inclus et exclus, présents et équivalents
- ✓ Nouvelles modalités de calcul

La déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels

- ✓ Les professions y ouvrant droit
- ✓ Conséquences de l'application de l'abattement

Les bases de cotisations

- ✓ Les différents bruts
- ✓ Conditions d'applications des plafonds et les tranches
- ✓ Salariés à temps partiel
- ✓ Les bases particulières
- ✓ Régularisation de plafonds

Exercices pratiques : calcul de base des cotisations

- ✓ Calcul de base, de tranche
- ✓ Corrections et commentaires

Les retenues

- ✓ Définition
- ✓ Caisse par caisse

Les déclarations de cotisations

- ✓ Périodicités
- ✓ DSN
- ✓ Règlements des cotisations

Les contrôles

- ✓ Urssaf
- ✓ Inspection du travail et autres organismes

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LA PAIE ET LES SPÉCIFICITÉS DES INTERMITTENTS

Les mécanismes de la paie des entreprises du spectacle et de l'audiovisuel et les règles applicables aux intermittents.

Durée
2 jours

Tarif
780 € HT

Intervenants
Odile Falce
Jérôme Guyon

Dates
22 & 23 janvier 2024 @GHS
12 & 13 février @DISTANCE
21 & 22 mars @DISTANCE
22 & 23 mai @GHS
17 & 18 juin @DISTANCE
11 & 12 juillet 2023 @DISTANCE
16 & 17 septembre @DISTANCE
22 & 23 octobre 2023 @GHS
16 & 17 décembre @DISTANCE

Horaires
10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6h/jour

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites les contrats des intermittents ou vous préparez leurs paies ?
- ✓ Vous souhaitez être rassuré sur votre pratique ou avoir des réponses aux questions que vous vous posez : Que devez-vous payer ? A qui ? Comment « ça se calcule » ?
- ✓ Comment fonctionnent les plafonds ? Pourquoi des abattements ?

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les mécanismes du bulletin de paie avec les spécificités du spectacle
- ✓ Comprendre les règles d'embauche des intermittents, la notion de CDD d'Usage

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les bases de la paie

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices

PLAN DE FORMATION

Jour 1

- ✓ Les entreprises du monde du spectacle
 - Le spectacle vivant, l'audiovisuel, les prestataires techniques
- ✓ Les conventions collectives du secteur
 - A quoi sert une convention, les neuf conventions applicables, les conséquences de l'application
- ✓ Qui sont les intermittents ?
 - Les types de contrats et le CDDU, les artistes, les techniciens, les listes de professions
- ✓ Les obligations de l'employeur
 - La DPAE, le contrat de travail, les différents organismes sociaux, les droits spécifiques, les numéros d'objet
- ✓ La paie
 - Géographie d'un bulletin de paie
- ✓ Les rémunérations, les cachets
 - Salaire de base, les primes, la durée du travail, les heures supplémentaires
- ✓ L'abattement
 - Les professions concernées, les bonnes pratiques en paie
- ✓ Le plafond et les tranches
 - Détermination et conditions d'application

Jour 2

- ✓ Les autres bases de cotisations
 - Les bases particulières
- ✓ Les effectifs
 - Détermination du calcul et conséquences
- ✓ Frais professionnels
 - Ce qui est soumis et ce qui ne l'est pas
- ✓ Les différents nets
 - Le prélèvement à la source
- ✓ Les documents à remettre aux salariés
 - AEM, certificat congés spectacles ...
- ✓ Les Déclarations
 - La DSN, les autres déclarations, périodicité et modes de règlement
- ✓ Exercices pratiques
 - Recherche de bases de cotisations pour les différents types de salariés
- ✓ La régularisation des tranches
 - Principes et mise en pratique

MOYENS D'ÉVALUATION

- Cas pratiques, exercices
- Evaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LES RENDEZ-VOUS DE L'ACTUALITÉ SOCIALE

Évolutions législatives et synthèses des nouvelles réglementations

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Le temps vous manque pour suivre de près l'actualité sociale.
- ✓ Vous ne pouvez lire le journal officiel tous les matins.
- ✓ Une demi-journée pour faire le point sur les nombreuses évolutions législatives.
- ✓ Connaître l'essentiel, retenir le nécessaire pour gagner en temps et efficacité.

OBJECTIFS

- ✓ Faire le point, intégrer les dernières mesures, confronter les pratiques
- ✓ Évaluer les conséquences en matière de salaire
- ✓ Faire évoluer ses connaissances en droit du travail et en droit de la sécurité sociale

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Toute personne ayant en charge l'administration d'un établissement de spectacle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.

PLAN DE FORMATION

Le programme de cette formation d'actualité sera élaboré en fonction de l'actualité réglementaire, législative, donc en fin d'année 2024.

Cette formation est l'occasion de revenir sur les nouveautés paie de 2024 et de faire un point sur les changements réglementaires à venir en 2025 et leurs impacts en paie.

Durée
1 matinée

Tarif
210 € HT

Intervenants
Odile Falce
Drissia Landragin

Dates
19 décembre 2024 @
DISTANCE
9 janvier 2025 @DISTANCE

Horaires
9h30 à 13 h
durée : 3 heures et 30 mn

N° d'agrément
11753874875

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LES FRAIS PROFESSIONNELS ET ABATTEMENTS

Identifier les différentes sortes de frais professionnels afin d'éviter toute mauvaise utilisation.

Durée
1 jour

Tarif
390 € HT

Effectif
8 participants

Intervenants
Marie Chabredier
Nathalie Garcia

Dates
9 janvier 2024 @DISTANCE
19 mars @DISTANCE
26 juin @GHS
23 septembre @GHS
8 novembre @DISTANCE

Horaires
10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites les contrats d'artistes ou de techniciens en tournée ou en tournage.
- ✓ Vous pensez ne pas maîtriser la pratique des abattements.
- ✓ Vos salariés vous présentent au remboursement des notes de frais : soumis ou non soumis ?
- ✓ Ce programme d'une journée vous donnera les points importants à respecter pour ne plus douter.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les mécanismes du bulletin de paie avec les spécificités du spectacle
- ✓ Comprendre les règles d'embauche des intermittents, la notion de CDD d'Usage

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les bases de la paie

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges sur la base de cas apportés par les stagiaires

PLAN DE FORMATION

Les avantages en nature

- ✓ Définition et règles applicables
- ✓ Les différents types d'avantage : (Nourriture, voiture, logement, NTIC)
- ✓ La notion de reprise et la position dans le bulletin de salaire

Les frais professionnels

- ✓ Les textes de référence
- ✓ Les différentes sortes de frais professionnels : les indemnités repas, les frais de déplacement, les frais de grand déplacement, le remboursement des transports, l'utilisation des véhicules personnels
- ✓ Les modes de remboursements: sur justificatif ou « évaluation en réel », sous forme d'allocation ou « évaluation forfaitaire »
- ✓ Règle d'indemnisation et condition d'exonération
- ✓ Les autres frais « avancés » par le salarié

La déduction forfaitaire spécifique ou abattement

- ✓ Prévenir les mauvaises pratiques et connaître les risques en cas de contrôle
- ✓ Les bonnes conditions d'application
- ✓ Les professions ouvrant droit
- ✓ Convergences et divergences entre fiscal et social
- ✓ La règle de non-cumul et ses exceptions

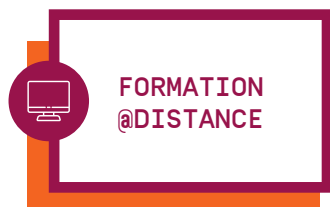
Rescrit social et contrôle URSSAF

MOYENS D'ÉVALUATION

- Questions/réponses, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



COMPRENDRE ET CONTRÔLER LA DSN

Une formation pour comprendre et assurer le bon suivi de la DSN.

AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Êtes-vous sûr de la justesse de vos déclarations ?
- ✓ Vous souhaitez vous assurer de la validité de vos DSN ?

OBJECTIFS

- ✓ Savoir maîtriser ce mode déclaratif
- ✓ Savoir assurer le suivi d'une DSN

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges

PRÉREQUIS

- ✓ Pratique de la paie

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Toute personne ayant en charge l'administration d'un établissement de spectacle

PLAN DE FORMATION

Objectifs de la DSN

- ✓ La gestion des droits des salariés
- ✓ Les déclarations de cotisations et les règlements
- ✓ Obligations et sanctions

Le contenu du fichier

- ✓ Une architecture en blocs
- ✓ L'émetteur, l'établissement déclaré
- ✓ Les blocs salariés, contrats et paies

Les contrôles

- ✓ Les documents à imprimer : Doc de contrôle DSN / Récapitulatif paies
- ✓ De types prévoyance et santé
- ✓ Les pointages à effectuer

La dépose du fichier et les bilans de retours

- ✓ Le dépôt automatisé M to M
- ✓ Bilan d'identification des salariés / CID / bilans retraite et Organismes Complémentaires
- ✓ OK / Avec anomalies / KO
- ✓ Le Tableau de bord de Net entreprises : historique et recherche / téléchargement des retours

Les corrections à apporter

- ✓ DSN en annule et remplace (délais)
- ✓ Comment corriger la DSN après l'échéance
- ✓ Les blocs de régularisations

Les déclarations événementielles

- ✓ Arrêt de travail
- ✓ Fin de contrat

MOYENS D'ÉVALUATION

- Evaluation du niveau de connaissances
- Questions/réponses, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

Durée
3 matinées à distance

Tarif
660 € HT

Intervenants
Cécile Bronner

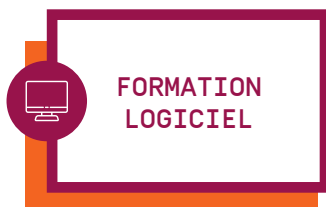
Dates
11 au 13 mars 2024
17 au 19 juin
16 au 18 septembre
13 au 15 novembre

Horaires
10h à 13 h
soit une durée de 9 heures
(3h par matinée)

N° d'agrément
11753874875

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION LOGICIEL

Durée
2 jours

Tarif
640 € HT

Intervenants
Corinne Lebray
Sophie Perrot
Cécile Bronner

Dates
15 & 16 janvier 2024 @GHS
18 & 19 janvier @DISTANCE
12 & 13 février @GHS
15 & 16 février @DISTANCE
22 & 23 février @DISTANCE
7 & 8 mars @DISTANCE
18 & 19 mars @GHS
15 & 16 avril @DISTANCE
16 & 17 mai @DISTANCE
6 & 7 juin @GHS
17 & 18 juin @DISTANCE
4 & 5 juillet @GHS
8 & 9 juillet @DISTANCE
5 & 6 septembre @GHS
12 & 13 septembre @DISTANCE
7 & 8 octobre @DISTANCE
14 & 15 octobre @GHS
21 & 22 octobre @DISTANCE
12 & 13 novembre @distance
12 & 13 novembre @GHS
21 & 22 novembre @DISTANCE
5 & 6 décembre @GHS
12 & 13 décembre @DISTANCE
18 & 19 décembre @distance

Horaires
10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément
11753874875

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

PRISE EN MAIN

Faites vos premiers pas dans sPAIEctacle®, découvrez la richesse de ses fonctionnalités : paramétrage, création de salariés, saisie des paies, impressions des documents liés...

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir sPAIEctacle® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases.
- ✓ Plutôt que chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, venez découvrir en deux jours tout ce qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations.

OBJECTIFS

- ✓ Réaliser l'ensemble des opérations de paie sur le logiciel sPAIEctacle® : de la DPAE-EDI aux récapitulatifs de cotisations, en passant par les fiches de paies (intermittents et permanents), les attestations Pôle emploi, les certificats Congés Spectacles...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exercices pratiques présentés et commentés par le formateur puis réalisés par chaque stagiaire.

PUBLIC

- ✓ Gestionnaire de paies
- ✓ Utilisateur de sPAIEctacle® venant d'acquérir le logiciel
- ✓ Nouveau collaborateur qui ne connaît pas le logiciel

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PLAN DE FORMATION

Principes généraux d'utilisation

- ✓ Les menus
- ✓ Les listes, les fiches

Environnement du logiciel

- ✓ Installation et mise à jour de version
- ✓ Organisation du dossier sPAIEctacle®
- ✓ Sauvegarde et restauration

Création de salariés

- ✓ L'état civil
- ✓ L'abattement

Création de contrats

- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paies
- ✓ Les analytiques et le numéro d'objet

A partir des contrats

- ✓ La DPAE-EDI
- ✓ Le contrat de travail papier

Saisir une paie

- ✓ A partir d'une liste de contrats
- ✓ La paie à partir d'un net ou d'un coût employeur

Gestion des paies et des documents liés

- ✓ Impressions groupées
- ✓ Le bulletin de paie
- ✓ Les attestations Pôle emploi-AEM/FCTU
- ✓ Les certificats Congés Spectacles
- ✓ Dépôt vers Transat

Paramétrage de la paie

- ✓ Les chiffres clés
- ✓ Les caisses
- ✓ Les retenues

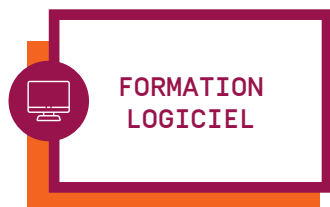
Impression des états

- ✓ Les déclarations des cotisations : la DSN
- ✓ Le livre de paie
- ✓ Les écritures comptables

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Exercices sur logiciel

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION LOGICIEL

Durée

2 jours en présentiel

Tarif

760 € HT

Effectif

8-10 participants

Intervenants

Corinne Lebray

Cécile Bronner

Dates

19 & 20 février 2024

25 & 26 avril

20 & 21 juin

11 & 12 juillet

19 & 20 septembre

18 & 19 novembre

16 & 17 décembre

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément

11753874875

OPTIMISATION DU LOGICIEL

Développer ses connaissances et maîtriser des fonctionnalités avancées de sPAIEctacle®.

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites la paie sur sPAIEctacle® mais ne profitez pas de tout le potentiel du logiciel.
- ✓ Vous souhaitez découvrir des fonctionnalités et des outils qui vous permettront de gagner du temps en bénéficiant d'une pédagogie basée sur des exercices pratiques.
- ✓ Deux jours pour savoir modifier sereinement son paramétrage et réaliser facilement ses paies.

OBJECTIFS

- ✓ Découvrir la richesse des fonctionnalités de sPAIEctacle® à partir d'exercices pratiques
- ✓ Optimiser la réalisation de vos paies
- ✓ Modifier son paramétrage en toute sérénité

PRÉREQUIS

- ✓ Travailler sur le logiciel sPAIEctacle

PUBLIC

- ✓ Utilisateur autonome sur les fonctionnalités courantes de sPAIEctacle® souhaitant approfondir le fonctionnement du logiciel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mise en situation

PLAN DE FORMATION

Rappel

- ✓ Environnement du logiciel
- ✓ Principes généraux d'utilisation
- ✓ Organisation du dossier sPAIEctacle®

Gagner du temps

- ✓ Les trucs et astuces
- ✓ Les raccourcis, les formules de calcul
- ✓ Les listes liées, les tris, les recherches

Bien paramétrer

- ✓ Création de nouvelles retenues pour de nouvelles catégories de salariés (contrats aidés, étrangers...)
- ✓ Techniques de contrôle du paramétrage existant

Fonctionnalités avancées

- ✓ La paie à partir des contrats
- ✓ Suppression ou annulation de paie
- ✓ Les AEM rectificatives
- ✓ Les rubriques de paie à calcul automatique
- ✓ Le regroupement de rubriques par macro-rubriques

Bien analyser

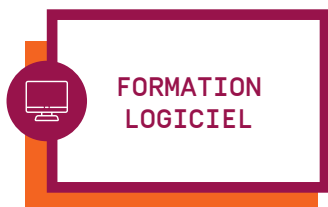
- ✓ La refonte du livre de paie et du récapitulatif des paies
- ✓ Création de critères d'analyse
- ✓ Sélections et ruptures
- ✓ Edition et export vers un tableur

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Exercices sur logiciel

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



**FORMATION
LOGICIEL**

LA COMPTABILITÉ ET SPAIECTACLE®

Les principes de la comptabilité et la liaison optimisée avec sPAIEctacle®.

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Je ne suis pas comptable de formation, mais il me faut échanger avec les responsables comptables.
- ✓ Comment adapter sPAIEctacle® à mon plan comptable ?
- ✓ Qu'est-ce qu'une "OD" ?

OBJECTIFS

- ✓ Réussir à faire la liaison entre sPAIEctacle® et un logiciel de comptabilité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mise en situation

PRÉREQUIS

- ✓ Travailler sur le logiciel sPAIEctacle

PUBLIC

- ✓ Gestionnaire de paies utilisateur de sPAIEctacle®

PLAN DE FORMATION

La comptabilité

- ✓ Définition, rôle, obligations

Le paramétrage de la comptabilité dans sPAIEctacle®

- ✓ La fiche société
- ✓ Les rubriques de paie
- ✓ Les types retenues et les caisses
- ✓ Les salariés

Les exports

- ✓ Les écritures comptables de paie et de règlement
- ✓ Les anomalies, les corrections

L'import dans un logiciel

- ✓ Les conséquences

MOYENS D'ÉVALUATION

- QCM
- Cas pratiques sur logiciel

Durée
3 heures à distance

Tarif
240 € HT

Effectif
8 participants

Intervenants
Sophie Perrot

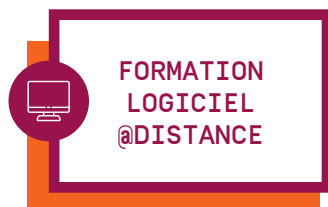
Dates
23 mai 2024
14 octobre 2023

Horaires
10h à 13h
soit une durée de 3h

N° d'agrément
11753874875

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



**FORMATION
LOGICIEL
@DISTANCE**

Durée

3 h à distance

Tarif

190 € HT

Intervenant

Corinne Lebray

Dates

8 février 2024

17 mai

24 septembre

7 novembre

Horaires

10h à 13 h

soit une durée de 3 heures

N° d'agrément

11753874875

LE TRAITEMENT DE TEXTE DE sPAIEctacle®

Réaliser des modèles et des courriers dans sPAIEctacle® en toute simplicité.

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez optimiser, personnaliser vos courriers dans sPAIEctacle® ?
- ✓ Vous voulez maîtriser l'outil de traitement de texte ?

OBJECTIFS

- ✓ Réaliser des maquettes dans le traitement de texte pour automatiser l'édition des contrats

PRÉREQUIS

- ✓ Travailler sur le logiciel sPAIEctacle

PUBLIC

- ✓ Pour tous les utilisateurs de sPAIEctacle®

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.

PLAN DE FORMATION

Le traitement de texte de sPAIEctacle

- ✓ Les modèles
- ✓ Les courriers

La personnalisation des documents

- ✓ Insertion de champs
- ✓ Insertion d'expressions
- ✓ Insertion de données personnalisables
- ✓ La mise en page

Les enregistrements

- ✓ La référence du modèle
- ✓ Le courrier complet

MOYENS D'ÉVALUATION

- Questions/réponses, cas pratiques pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Évaluation à chaud.

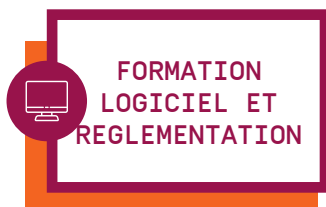
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



DROITS D'AUTEUR : COMPRENDRE LES RÈGLES ET L'APPLICATION DANS sPAIEctacle®

NOUVEAU

Durée
1 jour

Tarif
490 € HT

Effectif
8 participants

Intervenant
Marie Chabredier

Dates
18 & 19 janvier 2024 @DISTANCE
23 avril @GHS
11 juillet @DISTANCE
21 octobre @GHS
19 décembre @DISTANCE

Horaires
10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément
11753874875

Comprendre le contexte particulier des droits d'auteur et réaliser la chaîne des opérations dans sPAIEctacle®.

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez faire le point suite à la réforme du régime social des auteurs.
- ✓ Vous cherchez à optimiser l'utilisation et la prise en main de la fonctionnalité « DA » dans votre logiciel sPAIEctacle®.

OBJECTIFS

- ✓ Savoir définir ce que sont une oeuvre et un auteur
- ✓ Être en mesure de contractualiser avec un auteur
- ✓ Maîtriser le régime social des artistes-auteurs
- ✓ Être autonome sur la fonctionnalité

PRÉREQUIS

- ✓ Travailler sur sPAIEctacle®

PUBLIC

- ✓ Gestionnaire de paie, utilisateur de sPAIEctacle® et de l'option Droits d'auteur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.

PLAN DE FORMATION

La législation

- ✓ Les auteurs
- ✓ Les œuvres
- ✓ Les droits des auteurs sur leurs œuvres
- ✓ La contractualisation avec l'auteur
- ✓ Le régime social des artistes-auteurs
- ✓ Les organismes concernés
- ✓ La TVA

Dans sPAIEctacle

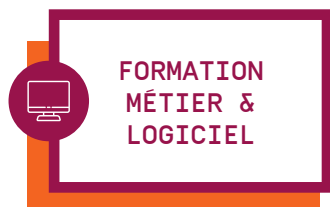
- ✓ Création d'un bénéficiaire
- ✓ Création d'une note de droit d'auteur (les différentes situations sociales et fiscales)
- ✓ Les éditions, les virements et les écritures comptables
- ✓ Les déclarations sociales (Urssaf, retraite complémentaire, TVA, DAS2)
- ✓ Les honoraires

MOYENS D'ÉVALUATION

- Questions/réponses, cas pratiques pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Évaluation à chaud.

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



GÉRER LA MALADIE [ET LES ACCIDENTS DU TRAVAIL, LA MATERNITÉ, ETC.] EN PAIE

Comprendre et mettre en pratique les dispositions légales de gestion de tous les arrêts de travail (maladie, maternité, paternité, accident du travail, etc.).

Durée
1 jour

Tarif
590€ HT

Effectif
8-10 participants

Intervenant
Marie Chabredier

Dates
22 février 2024 @GHS
12 avril @DISTANCE
21 mai @GHS
8 juillet @DISTANCE
11 octobre @GHS
9 décembre @DISTANCE

Horaires
10h à 13 h - 14h-17h00
soit 6 heures

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez optimiser, personnaliser vos courriers dans sPAIEctacle© ?
- ✓ Vous voulez maîtriser l'outil de traitement de texte ?

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les dispositions légales de gestion de la maladie
- ✓ Maîtriser les déclarations et la saisie de paie de maladie selon le Code du Travail et les différentes conventions collectives

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les bases de la paie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges

PUBLIC

- ✓ Responsable et/ou gestionnaire de paies de salariés permanents

PLAN DE FORMATION

Présentation des différents types d'arrêts

- ✓ maladie
- ✓ maternité, paternité
- ✓ accident de travail
- ✓ etc.

Les obligations légales de l'employeur

- ✓ déclaration
- ✓ maintien de salaire net/brut selon le Code du Travail et les conventions collectives et ancienneté du salarié
- ✓ impact sur les autres éléments de paie
- ✓ subrogation des IJSS

Déclaration de l'arrêt de travail dans le logiciel et saisie de la paie

- ✓ création de l'évènement et déclaration
- ✓ simulation de calcul des IJSS
- ✓ saisie de paie

Gestion des cas particuliers

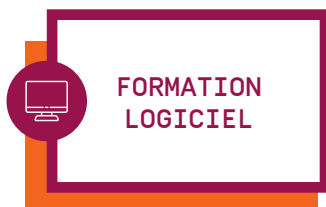
- ✓ prolongation d'arrêt
- ✓ mi-temps thérapeutique
- ✓ les IJ de prévoyance

MOYENS D'ÉVALUATION

- Quizz, QCM
- Evaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PRISE EN MAIN[EN INTRA]

À partir d'un fichier préparé par notre équipe formation, faites vos premiers pas dans sPAIEctacle®. Découvrez la richesse des fonctionnalités du logiciel : menu salariés, paies, documents liés...

Durée

2 matinées

Tarif

1 190€ HT

Effectif

1-3 participants

Intervenants

Marie Chabredier

Nadia Louiz

Leila Borlai

Cécile Bronner

Horaires

10h à 13 h

soit une durée de 3h/matinée
(total 6h)

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir sPAIEctacle® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases.
- ✓ Plutôt que chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, venez découvrir en deux jours tout ce qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations

OBJECTIFS

- ✓ Être autonome sur le logiciel
- ✓ Connaître vos obligations en tant qu'employeur
- ✓ Créer vos salariés, vos contrats, vos paies, vos déclarations...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mises en situation

PUBLIC

- ✓ Gestionnaire de paies
- ✓ Utilisateur de sPAIEctacle® venant d'acquérir le logiciel
- ✓ Nouveau collaborateur qui ne connaît pas le logiciel

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PLAN DE FORMATION

1^{ère} matinée

- ✓ Présentation de l'arborescence du logiciel
- ✓ Rappel des obligations vis-à-vis des salariés et des caisses (législation)
- ✓ Principes d'utilisation de sPAIEctacle®
- ✓ Création de la société
- ✓ Création des premiers salariés
- ✓ DPAE et création des fiches contrats
- ✓ Découverte des documentations sur le site et de l'aide en ligne
- ✓ Exercices pratiques et réponses aux questions

2^{ème} matinée

- ✓ Retours sur les exercices pratiques
- ✓ Paramétrage du logiciel : les principes
- ✓ Création des premières paies et édition des bulletins de paie, AEM et Certificat Congés Spectacles
- ✓ Dématérialisation et Transat
- ✓ Déclaration des cotisations, la DSN, le prélèvement à la source
- ✓ Les états liés à la paie
- ✓ Questions/réponses

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Exercices sur logiciel

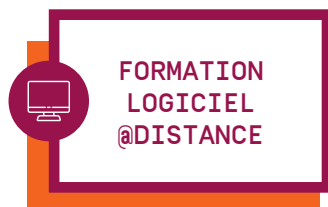
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION
LOGICIEL
@DISTANCE

Durée
3h

Tarif
600 € HT

Effectif
1-3 participants

Intervenants
Leila Borlai
Nadia Louiz
Marie Chabredier

Horaires
10h à 13h
soit une durée de 3h/jour

N° d'agrément
11753874875

PASSAGE MONO SOCIÉTÉ À MULTI SOCIÉTÉS SPAIECTACLE® [EN INTRA]

Sur votre fichier de paies, faites vos premiers pas dans sPAIEctacle® multi sociétés par une approche opérationnelle.

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez de passer en version multi sociétés de sPAIEctacle® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases.
- ✓ Sur votre fichier de paie, plutôt que chercher à tâtons les commandes, vous paramétrez en toute confiance vos nouvelles sociétés à gérer.

OBJECTIFS

- ✓ Être autonome sur le logiciel
- ✓ Comprendre et mettre en place les spécificités et différences de la version multisociétés
- ✓ Centraliser les données des différentes sociétés en un seul fichier

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mises en situation

PUBLIC

- ✓ Responsable, gestionnaire de paie.
- ✓ Utilisateur de sPAIEctacle® mono société découvrant la version multi sociétés

PRÉREQUIS

- ✓ Avoir travaillé sur sPAIEctacle

PLAN DE FORMATION

1. Saisie numéro de série et observation des changements
2. Création d'une seconde société, étude des différences, conséquences sur le paramétrage
3. Mise en place paramétrage société
4. Création des niveaux et des groupes

5. Retenues communes et spécifiques

6. Les chiffres clés...

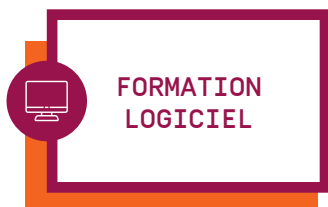
7. Etats et déclarations : société par société ou groupées ?

MOYENS D'ÉVALUATION

- Questions/ réponses, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PRISE EN MAIN MONO SOCIÉTÉ [EN INTRA]

Faites vos premiers pas dans sPAIEctacle®, découvrez la richesse de ses fonctionnalités : paramétrage, création de salariés, saisie des paies, impressions des documents liés... .

Durée
2 jours

Tarif
2 380€ HT

Effectif
1-3 participants

Intervenants
Leila Borlai
Nadia Louiz
Jérôme Guyon
Marie Chabredier
Cécile Bronner

Horaires
10h à 13 h - 14 h à 17 h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir sPAIEctacle® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases ?
- ✓ Plutôt que chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, découvrez en deux jours tout qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations.

OBJECTIFS

- ✓ Réaliser l'ensemble des opérations de paie sur sPAIEctacle® : de la DPAE aux récapitulatifs de cotisations, en passant par les fiches de paies (intermittents et permanents), les attestations Assedic, les certificats Congés Spectacles...
- ✓ Répondre et vous aider à mettre en place vos spécificités (paramétrage, taux...)

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques et cas pratiques
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mises en situation.

PUBLIC

- ✓ Utilisateur de sPAIEctacle® et nouveau collaborateur venant d'acquérir le logiciel

PLAN DE FORMATION

Environnement du logiciel

- ✓ Installation et mise à jour de version
- ✓ Sauvegarde et restauration

Principes généraux d'utilisation

- ✓ Les menus, les listes, les fiches

Création de salariés

- ✓ L'état civil
- ✓ L'abattement

Création de contrats

- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paies
- ✓ Les analytiques et le numéro d'objet

A partir des contrats

- ✓ La DPAE
- ✓ Le contrat de travail papier

Saisir une paie

- ✓ A partir d'une liste de contrats
- ✓ La paie à partir d'un net ou d'un coût employeur

Impressions des paies et éditions du salarié

- ✓ Le bulletin de paie
- ✓ L'AEM, Le certificat Congés Spectacles

Paramétrage de la paie

- ✓ Les chiffres clés
- ✓ Les caisses
- ✓ Les retenues

Modification de taux

- ✓ Changement de taux
- ✓ Activation / inactivation de retenues
- ✓ Mise à jour de retenues

Modifications de paies

- ✓ Les pré-paies
- ✓ Le recalcul des paies
- ✓ La mise à jour des paies

Impressions des états

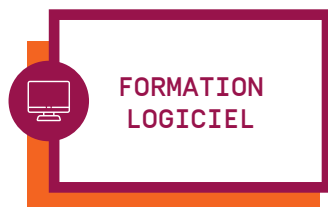
- ✓ Les déclarations de cotisations
- ✓ Le livre de paie
- ✓ Les écritures comptables

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Exercices sur logiciel

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PRISE EN MAIN MULTI SOCIÉTÉS [EN INTRA]

Faites vos premiers pas dans sPAIEctacle®, découvrez la richesse de ses fonctionnalités: paramétrage, création de salariés, saisie des paies, impressions des documents liés...

Durée
2 jours

Tarif
2 380 € HT

Effectif
1-2 participants

Intervenants
Leila Borlai
Cécile Bronner
Jérôme Guyon
Cécile Bronner

Horaires
10h à 13h -14 h à 17h
soit une durée de 6h/jour

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez de passer en version multi sociétés de sPAIEctacle® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases.
- ✓ Sur votre fichier de paie, plutôt que chercher à tâtons les commandes, vous paramétrez en toute confiance vos nouvelles sociétés à gérer.

OBJECTIFS

- ✓ Réaliser l'ensemble des opérations de paie sur sPAIEctacle®: de la DPAE aux récapitulatifs de cotisations, en passant par les fiches de paies (intermittents et permanents), les attestations Assedic, les certificats Congés Spectacles...
- ✓ Répondre et vous aider à mettre en place vos spécificités (paramétrage, taux...)

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mises en situation.

PUBLIC

- ✓ Utilisateur de sPAIEctacle® venant d'acquies le logiciel

PLAN DE FORMATION

Environnement du logiciel

- ✓ Installation et mise à jour de version
- ✓ Sauvegarde et restauration

Principes généraux d'utilisation

- ✓ Les menus, les listes, les fiches
- ✓ Gestion des niveaux et groupes

Création de salariés

- ✓ L'état civil
- ✓ La déduction forfaitaire pour frais professionnels

Création de contrats

- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paies
- ✓ Les analytiques et le numéro d'objet

A partir des contrats

- ✓ La DPAE
- ✓ Le contrat de travail papier

Saisir une paie

- ✓ A partir d'une liste de contrats
- ✓ La paie à partir d'un net ou d'un coût employeur

Impressions des paies et éditions du salarié

- ✓ Le bulletin de paie
- ✓ L'AEM, Le certificat Congés Spectacles

Paramétrage de la paie

- ✓ Les chiffres clés
- ✓ Les caisses
- ✓ Les retenues

Modification de taux

- ✓ Changement de taux
- ✓ Activation / inactivation de retenues
- ✓ Mise à jour de retenues

Modifications de paies

- ✓ Les pré-paies
- ✓ Le recalcul des paies
- ✓ La mise à jour des paies

Impressions des états

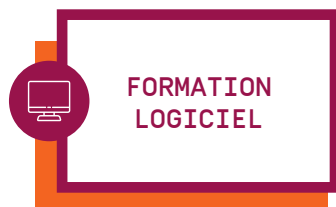
- ✓ Les déclarations de cotisations
- ✓ Le livre de paie
- ✓ Les écritures comptables

MOYENS D'ÉVALUATION

- Exercices sur logiciel

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



VÉRIFICATION ET ANALYSE DE VOTRE PARAMÉTRAGE [EN INTRA]

Pour contrôler, améliorer et mettre à jour votre paramétrage. Pour évaluer la pertinence et l'efficacité de vos modes opératoires en matière de traitement de paie.

Durée
1 - 2 jours

Tarif
1 190€ HT/jour

Effectif
1-3 participants

Intervenants
Leila Borlai
Nadia Louiz
Cécile Bronner
Marie Chabredier

Horaires
10h à 13 h - 14 h à 17 h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites la paie sur sPAIEctacle© et vous connaissez bien ses fonctionnalités.
- ✓ Au fil du temps et des utilisateurs, il vous semble que votre paramétrage n'est pas ou n'est plus cohérent.
- ✓ Vous doutez mais ne savez pas comment corriger et comment faire pour que cela ne se reproduise pas
- ✓ Après cette formation vous repartirez "d'un bon pied".

OBJECTIFS

- ✓ Lister les erreurs, estimer les conséquences et proposer des solutions
- ✓ Actualiser les connaissances du logiciel et les possibilités d'intervention sur le paramétrage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mises en situation

PRÉREQUIS

- ✓ Travailler sur sPAIEctacle©

PUBLIC

- ✓ Utilisateurs autonomes sur les fonctionnalités courantes de sPAIEctacle© mais doutant du paramétrage et des méthodes pour le vérifier, le redresser

PLAN DE FORMATION

Proposition d'une méthode de vérification

- ✓ Plan des types de personnels à vérifier
- ✓ Analyse du profil de l'établissement
- ✓ Présentation et explication des outils de contrôle
- ✓ Gestion des sauvegardes
- ✓ Check liste et réunion des documents indispensables

Analyse des catégories professionnelles et salariales

- ✓ Création des catégories manquantes
- ✓ Affectation aux salariés

Mises à jour du logiciel, en fonction des versions et de la législation

- ✓ Vérification des chiffres clés
- ✓ Vérification des taux
- ✓ Vérification des bases de calcul

Vérification des niveaux de paramétrage

- ✓ Les retenues
- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paie

Approfondissement des mécanismes de sPAIEctacle®

- ✓ Fonction de recalcul
- ✓ Les régularisations
- ✓ Editions d'états de contrôle

MOYENS D'ÉVALUATION

- Questions/ réponses, cas pratiques, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION PERSONNALISÉE

Durée
1 - 2 jours

Tarif
1 190€ HT/jour

Effectif
1-3 participants

Intervenants
Leila Borlai
Cécile Bronner
Marie Chabredier

Horaires
10h à 13 h - 14 h à 17 h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément
11753874875

LA FORMATION À LA CARTE

L'exemple proposé ci-dessous est issu d'une "formation à la carte" qui s'est déroulée chez plusieurs utilisateurs : point législatif et analyse du paramétrage

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites la paie sur sPAIEctacle® et vous connaissez bien ses fonctionnalités.
- ✓ Au fil du temps et des utilisateurs, il vous semble que votre paramétrage n'est pas ou n'est plus cohérent.
- ✓ Vous doutez mais ne savez pas comment corriger et comment faire pour que cela ne se reproduise pas.

OBJECTIFS

- ✓ Rappels législatifs liés à la paie et à votre structure
- ✓ Lister les erreurs, estimer les conséquences et proposer des solutions
- ✓ Actualiser les connaissances du logiciel et les possibilités d'intervention sur le paramétrage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mises en situation.

PUBLIC

- ✓ Pour tous les utilisateurs de sPAIEctacle®

PLAN DE FORMATION

Archivage d'exercice et inactivation de retenues inutilisées

- ✓ Mise en conformité de la liste des retenues aux besoins de l'entreprise
- ✓ Suppression de catégories salariales et caisses inutilisées

Les contrats

- ✓ Vérification des contrats en cours et terminés

Convention collective : vérification du respect des obligations de l'employeur

- ✓ Caisses particulières
- ✓ Prévoyance

Contrôle des récapitulatifs

- ✓ Conseils sur la réalisation des différents récapitulatifs
- ✓ Croisement des informations et explications des différences
- ✓ Actions correctives éventuelles et éditions des paies rectificatives

Traitement de texte intégré

- ✓ Création de modèles adaptés aux contrats de la société

Frais professionnels

- ✓ Point sur la législation en vigueur
- ✓ Application dans l'entreprise

Exports de la comptabilité et des écritures de règlements

- ✓ Transfert des écritures comptables via un fichier informatique

Les sauvegardes

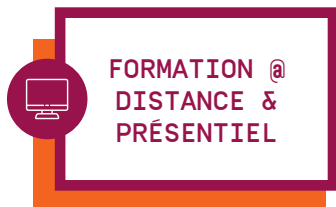
- ✓ Organisation du dossier sPAIEctacle® sur le disque (le logiciel, les données et autres fichiers)
- ✓ Fonctionnement informatique du logiciel
- ✓ Sauvegardes automatiques
- ✓ Restauration des fichiers de sauvegarde

MOYENS D'ÉVALUATION

- Questions/ réponses, cas pratiques, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



INITIATION À LA COMPTABILITÉ ET À LA FISCALITÉ DANS LES ENTREPRISES CULTURELLES ET DU SPECTACLE

NOUVEAU

Durée

2 jours en présentiel
ou 4 matinées en distanciel

Tarif

890€ HT

Effectif

8-10 participants

Intervenants

Eric Hainaut

Dates

13 & 16 février 2024
@ DISTANCE
24 & 25 juin @GHS
10 & 11 septembre @GHS
18 & 19 décembre @GHS

Horaires

en présentiel 9h30 - 13h et
14h - 17h30
soit une durée de 14h
en distanciel 9h30 - 13h
soit une durée de 14h

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous n'êtes pas comptable et souhaitez savoir à quoi sert la comptabilité ?
- ✓ Vous voulez maîtriser les notions fondamentales en comptabilité ?
- ✓ Comprendre ce qu'est une immobilisation ? Un bilan ?
- ✓ Connaître les spécificités comptable du spectacle vivant et de l'audiovisuel ?

OBJECTIFS

- ✓ Sensibiliser et impliquer les acteurs des entreprises des secteurs culturels et du spectacle, dans l'aide à la gestion et à la production des informations comptables

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges

PUBLIC

- ✓ Dirigeant de PME/TPE, administrateur de production, personnel administratif

PLAN DE FORMATION

Journée 1

- ✓ Introduction : à quoi sert la comptabilité ?
- ✓ Le cadre de la comptabilité
- ✓ Les notions fondamentales
- ✓ Les opérations d'achats/ventes
- ✓ La gestion de la TVA
- ✓ La paye et sa comptabilisation
- ✓ Les subventions
- ✓ Les immobilisations

Journée 2

- ✓ Stock et en cours
- ✓ Les créances et les dettes
- ✓ Le rapprochement de banque
- ✓ Les écritures préalables à l'élaboration du bilan
- ✓ Les documents de synthèse
- ✓ Les opérations en capital
- ✓ Les particularités des entreprises des secteurs Culture & Média avec remise de fiches pratiques

Exercices tout au long de la formation

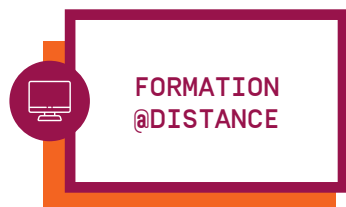
- ✓ faits par cycle puis grand exercice de synthèse comprenant un ensemble d'écritures menant au bilan

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : exercices à chaque étape, pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FAIRE UN BUDGET PRÉVISIONNEL DANS LES ENTREPRISES CULTURELLES ET DU SPECTACLE



Durée

3 matinées à distance

Tarif

690€ HT

Effectif

8-10 participants

Intervenants

Eric Hainaut

Dates

19 au 21 mars 2024

9 au 11 juillet

15 au 17 octobre

Horaires

9h30 à 13 h

soit une durée de 10h30

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez pouvoir élaborer un budget prévisionnel ?
- ✓ En connaître les aspects formels ainsi que les règles sociales, fiscales et comptables ?
- ✓ Tenir compte des spécificités du spectacle vivant et de l'audiovisuel ?

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre comment fonctionne un budget prévisionnel
- ✓ Savoir en produire un avec tous les postes et leurs spécificités fiscales, comptable et sociales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges.

PRÉREQUIS

- ✓ Un minimum de connaissance sur la comptabilité, la fiscalité et le social

PUBLIC

- ✓ Tous ceux qui, au sein d'une structure du spectacle vivant ou de l'audiovisuel, cherchent des financements (banque, subvention, organismes professionnels) ; se posent des questions sur la viabilité de leur projet

PLAN DE FORMATION

Introduction

- ✓ Qu'est-ce qu'un budget ?

Présentation générale et pratique du budget

- ✓ Caractéristiques du budget
- ✓ Rôle du budget

Les aspects formels du budget

- ✓ Les éléments généraux
- ✓ Les différentes parties : les charges, les produits
- ✓ Budget et temporalité : budget de la structure porteuse du projet, budget prévisionnel

Exemple de budget avec sa déclinaison charges/ produits – Recettes/Dépenses

Exercice

- ✓ Création de modèles adaptés aux contrats de la société

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : exercices de mise en pratique des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

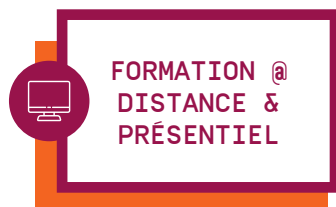
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



TROUVER DES FINANCEMENTS DANS LES ENTREPRISES CULTURELLES ET DU SPECTACLE

Durée

2 jours en présentiel
3 matinées en distanciel

Tarif

890€ HT

Effectif

8-10 participants

Intervenants

Eric Hainaut

Dates

20 au 22 février 2024
@ DISTANCE
18 & 19 juin @GHS
7 & 8 novembre @GHS

Horaires

9H30 - 13H et 14H - 17H30
ou 9H30 - 13H en distanciel
soit une durée de 14 heures

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous voulez comprendre les différentes formes de financement, publics et privés ?
- ✓ Ce qui se cache derrière les sigles CIR ? CII ?
- ✓ Connaître le rôle des établissements financiers ?

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les différents moyens d'obtenir des financements
- ✓ Connaître les différents interlocuteurs
- ✓ Savoir mesurer les conséquences comptables, fiscales et sociales des financements

PRÉREQUIS

- ✓ Un minimum d'appétence pour les chiffres

PUBLIC

- ✓ Toute personne en charge de la recherche de financement dans l'entreprise Culture & Média

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Quizz reprenant les questions abordées lors de la formation

PLAN DE FORMATION

Journée 1

Les financements publics

- ✓ Les subventions auprès des collectivités publiques
- ✓ Les subventions auprès des organismes professionnels
- ✓ Les subventions du Ministère de la Culture
- ✓ Les crédits d'impôt
- ✓ Les bourses, les aides et les prix
- ✓ Les aides européennes

Les financements privés

- ✓ Le crowdfunding
- ✓ L'investisseur
- ✓ La coproduction et la société en participation (SEP)
- ✓ Le mécénat et les fonds de dotation

Journée 2

Le financement des industries culturelles novatrices

- ✓ Le crédit d'impôt recherche (CIR)
- ✓ Le crédit d'impôt innovation (CII)

Les établissements financiers

- ✓ Les établissements parapublics
- ✓ Les établissements de crédit et d'investissement
- ✓ Les banques

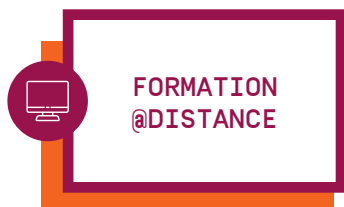
Quizz sur les financements dans les ICC

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : exercices à chaque étape, pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES AU QUOTIDIEN DANS LE SECTEUR CULTUREL

NOUVEAU

Durée
1 matinée

Tarif
240€ HT

Effectif
8-10 participants

Intervenants
Laura Bocaert

Dates
12 février 2024 @DISTANCE
4 juin @GHS
12 septembre @DISTANCE
3 décembre @GHS

Horaires
9h30 à 13 h
soit une durée de 3h30

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous êtes en charge de la gestion des Ressources humaines de votre structure et souhaitez connaître les spécificités liées à votre secteur d'activité ?
- ✓ Vous voulez faire un point sur les enjeux liés à la formation, à la reconversion et à la transition professionnelle ?
- ✓ Vous vous interrogez sur la durée du travail ? Les règles contractuelles ?

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre et maîtriser les spécificités de la gestion des Ressources humaines dans le spectacle vivant et l'audiovisuel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ DRH, RRH, toute personne en charge de la gestion des Ressources humaines dans une structure du spectacle vivant ou de l'audiovisuel

PLAN DE FORMATION

Durée du travail

- ✓ Durée du travail (aménagement, forfait-jours et temps partiel) et repos

L'entretien professionnel et la formation

- ✓ Point sur les enjeux de la formation, de la reconversion et de la transition professionnelle dans le secteur du spectacle vivant et/ou de l'audiovisuel

Modification du contrat vs. changement des conditions de travail

La procédure disciplinaire

Égalité femme-homme

Les bonnes pratiques à adopter en matière de santé au travail

- ✓ Focus sur les risques psychosociaux et la santé mentale au travail

Relations avec les IRP

Les frais professionnels

- ✓ Point sur la déduction forfaitaire spécifique

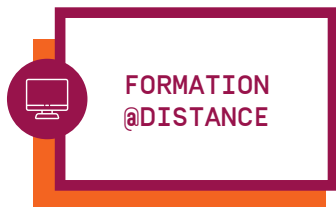
Le télétravail

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : Quizz, QCM pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION
@DISTANCE

RECRECUTER DANS LE SECTEUR CULTUREL : QUEL CONTRAT DE TRAVAIL CHOISIR ET COMMENT LE FORMALISER ?

NOUVEAU

Durée

1 matinée à distance

Tarif

240 € HT

Effectif

8-10 participants

Intervenants

Laura Bocaert

Dates

13 mai 2024

14 novembre

Horaires

9h30 - 13h

soit une durée de 3h30

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous êtes en charge du recrutement et souhaitez connaître les spécificités liées à votre Convention collective ?
- ✓ Vous voulez faire un point sur les bonnes pratiques ? Sur le CDDU ? L'intermittence ?

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre et maîtriser les spécificités du recrutement dans le spectacle vivant et l'audiovisuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Toute personne en charge du recrutement dans une structure du spectacle vivant ou de l'audiovisuel

PLAN DE FORMATION

Les bonnes pratiques en matière de recrutement

Négociations (pré)contractuelles

- ✓ Les pièges à éviter

Bien connaître sa convention collective

- ✓ Les spécificités des CCN du secteur du spectacle vivant/audiovisuel

CDD vs. CDI

- ✓ Pratique et jurisprudence sur le CDD d'usage dans le secteur du spectacle vivant et/ou de l'audiovisuel

L'intermittence

Les clauses du contrat de travail

- ✓ Illicites, particulières, obligatoires

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : exercices à chaque étape, pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

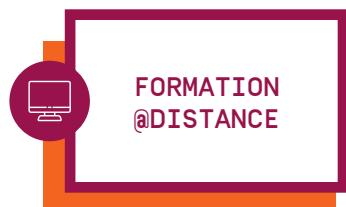
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



RÉAGIR FACE À UNE SITUATION DE CRISE : L'EXEMPLE DU HARCÈLEMENT MORAL OU SEXUEL AU TRAVAIL

NOUVEAU

Durée

1 matinée à distance

Tarif

240€ HT

Effectif

8-10 participants

Intervenants

Laura Bocaert

Dates

12 mars 2024

4 juillet

10 octobre

Horaires

9h30 à 13 h

soit une durée de 3h30

N° d'agrément

11753874875

AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous êtes dirigeant ou en charge de la gestion des Ressources humaines de votre structure et souhaitez savoir comment réagir face à un cas de harcèlement moral ou sexuel sur le lieu de travail ?
- ✓ Vous voulez bien comprendre les obligations liées notamment à l'enquête interne ou externe ?
- ✓ A la protection du salarié victime ?

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser le cadre légal et les process à mettre en oeuvre dans le cas d'un harcèlement moral ou sexuel au travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Dirigeant, DRH, RRH, toute personne en charge de la gestion des Ressources humaines dans une structure du spectacle vivant ou de l'audiovisuel

PLAN DE FORMATION**Rappel du cadre légal et jurisprudentiel**

- ✓ (point sur l'actualité jurisprudentielle relative au harcèlement)

L'obligation de diligenter une enquête interne ou externe

- ✓ Focus pratique sur la méthodologie de l'enquête interne

Protection du salarié victime et des éventuels témoins**Les suites à donner en fonction des conclusions de l'enquête interne****MOYENS D'ÉVALUATION**

- Pendant la formation : quizz, QCM pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

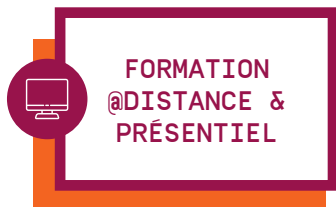
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PRENDRE EN MAIN LA GESTION JURIDIQUE D'UNE ASSOCIATION

NOUVEAU

Durée
1 jour

Tarif
590 € HT

Effectif
8-10 participants

Intervenants
Anne Souty

Dates
22 mars 2024 @ DISTANCE

Horaires
9h30 à 13h - 14h à 17h30
soit une durée de 7h

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Quelles sont les règles juridiques qui régissent le fonctionnement d'une association ?
- ✓ Comment les mettre en oeuvre ? Les faire respecter ?
- ✓ Quel est le rôle du bureau ? Du Conseil d'Administration ? De l'Assemblée générale ?

OBJECTIFS

- ✓ Rédiger les statuts de l'association et les faire évoluer
- ✓ Maîtriser les enjeux de la gouvernance au sein des associations
- ✓ Connaître les points clefs du droit des associations, notamment en terme de responsabilité des dirigeants
- ✓ Encadrer des assemblées générales, des conseils d'administration et le bureau
- ✓ Sécuriser les aspects juridiques de l'association.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ La formation est construite autour des besoins immédiats et concrets des participants
- ✓ Des apports théoriques viennent compléter les cas pratiques et les exercices dispensés pendant la formation

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Tous les professionnels et bénévoles en charge d'associations dans le secteur culturel

PLAN DE FORMATION

Les statuts et le règlement intérieur

- ✓ La loi de 1901
- ✓ Le contenu des statuts
- ✓ La rédaction des articles
- ✓ Le règlement intérieur

Cas pratiques

- ✓ Comparer différents statuts et les vrais-faux juridiques

La gouvernance de l'association

- ✓ Les dirigeants : la gouvernance
- ✓ Schéma classique de gouvernance
- ✓ Éléments pouvant influencer la gestion associative
- ✓ Les différents types de gouvernances associatives

Cas pratique

- ✓ Rédaction d'articles de statuts sur la gouvernance

La responsabilité des dirigeants

- ✓ Distinction entre responsabilité civile et pénale
- ✓ La responsabilité civile
- ✓ La responsabilité pénale
- ✓ Sécuriser la responsabilité des dirigeants

Cas pratique

- ✓ Études de cas d'école

L'association au quotidien

- ✓ Les formalités légales
- ✓ L'assemblée générale
- ✓ Les membres
- ✓ Les bénévoles

Cas pratique

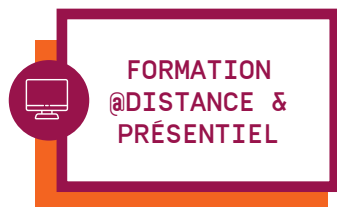
- ✓ Jeu de rôle autour d'une assemblée générale, rédaction d'un procès-verbal de conseil d'administration

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/réponses, Quiz, QCM pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



DÉVELOPPER LA DIFFUSION DE SPECTACLES



Durée

2 jours

Tarif

890 € HT

Effectif

8-10 participants

Intervenants

Laurence Clauzel

Dates

11 au 14 mars 2024 @
DISTANCE

27 & 28 mai @GHS

14 au 17 octobre @ DISTANCE

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30 en
présentiel

14h à 17h30 à distance
soit une durée de 14h

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

✓ Vous souhaitez mettre en place une stratégie de diffusion pour un spectacle ? Positionner, en amont, le projet artistique ? Vous voulez comprendre les logiques d'interventions des diffuseurs pour cibler les acheteurs potentiels ? Vous voulez maîtriser les techniques de communication ?

OBJECTIFS

- ✓ Positionner le projet artistique dans son environnement
- ✓ Identifier et cibler les réseaux de diffusion
- ✓ Comprendre les logiques d'intervention des diffuseurs
- ✓ Choisir les moyens de communication adaptés
- ✓ Concevoir les supports de communication performants

PRÉREQUIS

- ✓ aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges

PUBLIC

- ✓ Dirigeant, administrateur, chargé de promotion, de la communication dans le spectacle vivant

PLAN DE FORMATION

Définir et positionner le spectacle dans son environnement

- ✓ Définir le spectacle de manière singulière et exhaustive
- ✓ Les producteurs de spectacle vivant : de la compagnie au producteur privé
- ✓ Les circuits de diffusion
- ✓ Les modes d'exploitation

Définir une stratégie de diffusion

- ✓ Le rayonnement géographique
- ✓ Le prix de vente et les frais annexes
- ✓ Le ciblage des lieux de diffusion pertinents

Adopter une démarche rigoureuse

- ✓ La posture
- ✓ Une démarche spécifique en fonction du circuit de diffusion
- ✓ La démarche réseau : comprendre et l'adopter
- ✓ Les étapes à respecter : du premier contact à la représentation
- ✓ Le devis

Se doter d'outils performants et s'organiser efficacement

- ✓ Les moyens de communication
- ✓ Les différents supports de communication
- ✓ La parole autour du spectacle
- ✓ Le fichier : structuration et mise à jour
- ✓ Le travail de prospection et de relance
- ✓ Les logiciels de diffusion

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : échanges, cas pratiques pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

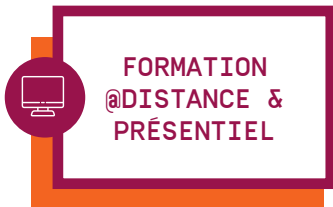
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PRODUIRE UN SPECTACLE : DU BUDGET AUX CONTRATS



Durée

2 jours

Tarif

890 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Anne Souty

Dates

14 & 15 mars 2024

@ DISTANCE

13 & 14 juin @ GHS

19 & 20 septembre @

DISTANCE

20 & 21 novembre @ GHS

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30

soit une durée de 7h par jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous êtes en charge du montage d'une production et vous souhaitez : analyser les facteurs de réussite d'une production de spectacle ; créer des partenariats autour de la production et les encadrer par des contrats efficaces ; savoir concevoir un rétroplanning cohérent.

OBJECTIFS

- ✓ Réussir ses budgets de production et d'exploitation selon les contraintes extérieures
- ✓ Connaître les différents contrats du spectacle
- ✓ Evaluer le coût d'une représentation et définir le prix de cession

PRÉREQUIS

- ✓ aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Les deux journées prennent la forme de cas pratiques, pour être en mesure de gérer l'ensemble des aspects financiers et juridiques d'une production.

PUBLIC

- ✓ Tous les professionnels en charge du montage de production au sein de compagnies ou de structures artistiques de spectacle vivant.

PLAN DE FORMATION

Identifier les facteurs de réussites et d'échecs d'un projet artistique

- ✓ Comprendre les spécificités du projet artistique et de l'économie du secteur culturel
- ✓ Connaître les éléments juridiques de la structure porteuse de la production
- ✓ Concevoir un rétroplanning et préparer les phases du projet
- ✓ Recruter et animer l'équipe autour du projet

Le montage financier de la production

- ✓ Calculer les coûts de résidence, de création et de première exploitation
- ✓ Evaluer la masse salariale
- ✓ Imputer la quote-part des frais de fonctionnement
- ✓ Formaliser le budget pour la recherche de partenaires
- ✓ Prévoir le plan B ou le budget plancher

La contractualisation des partenariats

- ✓ Repérer les enjeux de chaque partenaire
- ✓ Maîtriser les différents contrats du spectacle : coproduction, cession, coréalisation...
- ✓ Négocier les clauses pour anticiper les difficultés
- ✓ Maîtriser les questions juridiques et fiscales des contrats

le prix de vente du spectacle

- ✓ Calculer le coût plateau
- ✓ Déterminer l'amortissement de création
- ✓ Prendre en compte l'environnement, la notoriété et la concurrence
- ✓ Imaginer la tournée et les frais annexes

Cas pratiques

- ✓ Analyse des facteurs de réussites et d'échecs de votre projet
- ✓ Réalisation d'un budget de production selon plusieurs scénarios
- ✓ Rédaction d'un contrat et des clauses spécifiques
- ✓ Calcul du prix de vente de votre spectacle

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : échanges, cas pratiques pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

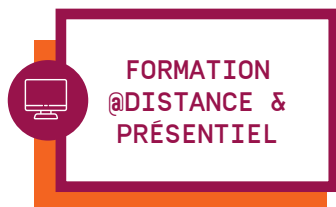
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LES CONTRATS DU SPECTACLE

NOUVEAU

Durée

2 jours

Tarif

890 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Anne Souty

Dates

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30
soit une durée de 7h par jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez comprendre les enjeux des contrats du spectacle au sein de compagnies ou de structures artistiques de spectacle vivant,
- ✓ Vous voulez être en mesure de négocier et rédiger un contrat.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre le cadre juridique des contrats spécifiques aux spectacles
- ✓ Savoir négocier et rédiger un contrat
- ✓ Connaître les différences entre les contrats cession, co-réalisation, coproduction
- ✓ Sécuriser sa relation contractuelle

PRÉREQUIS

- ✓ aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Les deux journées prennent la forme de cas pratiques, incluant des modèles de contrats, la rédaction de contrats et des quizz interactifs.

PUBLIC

- ✓ Tous les professionnels concernées par les questions de contrats du spectacle au sein de compagnies ou de structures artistiques de spectacle vivant.

PLAN DE FORMATION

Comprendre le cadre juridique des contrats spécifiques du spectacle vivant

- ✓ Le cadre juridique des contrats du spectacle
- ✓ Les obligations des co-contractants
- ✓ Les différentes clauses utiles aux contrats

Connaître les différents contrats

- ✓ Contrat de cession
- ✓ Contrat de co-réalisation
- ✓ Contrat de coproduction
- ✓ Société en participation
- ✓ Résidence, pré-achat, location, mise à disposition

Sécuriser sa relation contractuelle

- ✓ Analyser les risques de chaque contrat pour le producteur et l'organisateur
- ✓ Être attentif à la rédaction de certaines clauses selon les contrats
- ✓ Bien négocier et rédiger la clause d'annulation
- ✓ Maîtriser la notion de force majeure

Choisir le bon contrat

- ✓ Choisir le bon contrat à partir de situations plus complexes : contrat tripartites, organisation de plusieurs événements

Cas pratiques

- ✓ jeu de rôle de négociation autour des différentes obligations des cocontractants
- ✓ rédaction d'un contrat
- ✓ quizz interactif pour maîtriser les notions de force majeure et d'annulation
- ✓ étude de cas à partir de situations complexes

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : échanges, cas pratiques pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

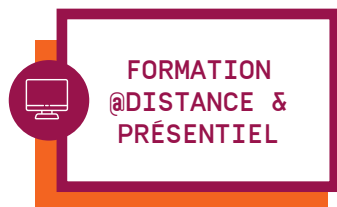
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



MOBILITÉ INTERNATIONALE : ACCUEILLIR DES ARTISTES ÉTRANGERS

NOUVEAU

Durée

1 jour

Tarif

590 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Anaïs Lukacs

Dates

13 & 14 juin 2024

@ DISTANCE

4 octobre @ GHS

Horaires

9h30 à 13h à distance
(2matinées)10h à 13h - 14h à 18h à GHS
soit une durée de 7h

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez connaître les principes qui s'appliquent à la circulation artistique internationale, en s'appuyant fortement sur les législations européennes et française et donc sur l'accueil d'artistes et techniciens étrangers en France.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les logiques des démarches à effectuer lors de l'accueil d'artistes étrangers ou de diffusion/réalisations de projets à l'international.
- ✓ Savoir à quel type d'organisme s'adresser – repérer les sources d'information légales.
- ✓ Organiser la mise en œuvre des projets réalisés ailleurs ou assurés par des artistes ne résidant pas dans le pays où ils travailleront.

PRÉREQUIS

- ✓ Connaissances de base sur l'embauche d'artistes

et la contractualisation entre organisateurs et producteurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Etudes de cas soumis par les participants

PUBLIC

- ✓ Tous les professionnels en charge de la production ou de l'administration dans le spectacle vivant.

PLAN DE FORMATION

Autorisations de séjour

- ✓ Visas court/long séjour : dispenses, procédures, points de vigilance, relations avec les postes consulaires
- ✓ Titres de séjour : dans quels cas ? Titre de séjour « Passeport talent » : critères et spécificités

Réglementation du travail, contractualisation et obligations déclaratives

- ✓ Autorisations de travail
- ✓ Présomption de salariat et artistes indépendants
- ✓ Licence d'entrepreneur du spectacle
- ✓ Détachement et déclarations à l'Inspection du travail
- ✓ Artistes mineurs

Cotisations – protection sociale

- ✓ Pays de versement des cotisations sociales: principes, conventions bilatérales de sécurité sociale
- ✓ Cotisations
- ✓ Couverture sociale

Fiscalité : retenue à la source et TVA

- ✓ Pays d'imposition, retenue à la source : principes, conventions fiscales
- ✓ Montant, calcul et modalités de versement de la retenue à la source
- ✓ TVA

Ces thèmes sont abordés à partir du cadre législatif français (sens import / « accueil en France ») dans le cas d'embauche directe et de contractualisation avec des producteurs (par ex. : contrat de cession) et sont illustrés de cas pratiques.

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/ réponses, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM

→ Société :	→ Vous êtes déjà client GHS, votre code client :	
→ Contact :	→ Adresse :	
→ Numéro Siret (si vous n'êtes pas client GHS) :		
→ Nom du ou des participants	→ Email	→ Téléphone
☐ Je souhaite recevoir un devis ☐ Demande de prise en charge à mon Opco		

FORMATIONS DE GROUPE (cocher la case correspondante)

La paie et les spécificités des intermittents	2 jours	☐	Date choisie :
Gérer la maladie en paie et dans sPAIEctacle©	1 jour	☐	Date choisie :
L'embauche et les droits des intermittents	2 jours	☐	Date choisie :
Calculer et contrôler le calcul des charges sociales	2 jours	☐	Date choisie :
Prise en main de sPAIEctacle© en présentiel	2 jours	☐	Date choisie :
La comptabilité et sPAIEctacle©	1 jour	☐	Date choisie :
Le traitement de texte de sPAIEctacle©	3h	☐	Date choisie :
Comprendre et contrôler la DSN	3 matinées	☐	Date choisie :
Droits d'auteur et sPAIEctacle©	3h	☐	Date choisie :
Les rendez-vous de l'actualité sociale	3h	☐	Date choisie :
Les frais professionnels et abattements	1 jour	☐	Date choisie :
La paie dans la branche de l'animation	1 jour	☐	Date choisie :
Initiation à la comptabilité et à la fiscalité dans les entreprises culturelles et du spectacle	2 jours	☐	Date choisie :
Faire un budget prévisionnel et un business plan dans les entreprises culturelles et du spectacle	3 matinées	☐	Date choisie :
Trouver des financements dans les entreprises culturelles et du spectacle	2 jours	☐	Date choisie :
Gérer les Ressources humaines au quotidien dans le secteur culturel	1 matinée	☐	Date choisie :
Recruter dans le spectacle vivant et l'audiovisuel : quel contrat de travail choisir et comment le formaliser ?	1 matinée	☐	Date choisie :
Réagir face à une situation de crise : l'exemple du harcèlement moral ou sexuel au travail	1 matinée	☐	Date choisie :
Prendre en main la gestion juridique d'une association	1 jour	☐	Date choisie :
Prise en main de sPAIEctacle© à distance	2 jours	☐	Date choisie :
Optimisation du logiciel sPAIEctacle©	2 jours	☐	Date choisie :
Le calcul de la paie	2 jours	☐	Date choisie :
Mobilité internationale : accueillir des artistes étrangers	1 jour	☐	Date choisie :
Parcours certifiant Gérer la paie du spectacle des entreprises culturelles et du spectacle	15 jours	☐	Date choisie :
Développer la diffusion de spectacles	2 jours	☐	Date choisie :
Produire un spectacle : du budget aux contrats	2 jours	☐	Date choisie :

FORMATIONS PERSONNALISÉES (cocher la case correspondante)

@DISTANCE ou en PRÉSENTIEL

Prise en main de sPAIEctacle©	1 à 2 jours	☐	Date choisie :
Passage de Monosociété à Multisociétés	3h	☐	Date choisie :
Vérification et analyse du paramétrage	1 à 2 jours	☐	Date choisie :
À la carte	1 à 2 jours	☐	Date choisie :
La paie des contrats courts	4h	☐	Date choisie :

→ COMMENT VALIDER MON INSCRIPTION ?

- Adressez-nous votre bulletin d'inscription ainsi que votre devis signés par mail à formation@ghs.fr

FORMATIONS @DISTANCE • Vous proposer un suivi de qualité, s'assurer de la convivialité de nos formations et de certification de présence nécessitent d'activer votre caméra.

FORMATIONS EN PRÉSENTIEL • GHS s'engage à respecter les conditions d'accueils et sanitaires actuelles.

- ☐ J'ai pris connaissance des conditions de participation et d'annulation, et les accepte sans réserve. (Cocher la case)

Date, signature et cachet

NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR LA PAIE DES CONTRATS COURTS

1. NOS FORMATIONS « MÉTIERS »

a. Les formations HCR

Les spécificités de la paie en HCR
La pratique de la paie dans la branche des HCR
La gestion des Ressources humaines dans la branche des HCR
La comptabilité utile à la paie
Savoir analyser le compte de résultat d'un restaurant

b. Formation Convention Eclat

La paie dans la branche de l'animation
--

c. Tous secteurs

La paie des contrats courts
Calculer et contrôler le calcul des charges sociales

2. NOS FORMATIONS « LOGICIEL »

Prise en main mono société
Prise en main multi société
Vérification et analyse de votre paramétrage

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

→ Remise d'un support écrit
→ GHS s'engage à vous faire travailler
sur des cas pratiques et répondre
à des questions concrètes
→ Évaluation par QCM



LES SPÉCIFICITÉS DE LA PAIE EN HCR

NOUVEAU

Maîtriser les particularités de la paie des cafés, hôtels, restaurants

Durée
1 jour (en intra)

Tarif
1 500€ HT

Intervenant
Maud Guettier

Horaires
9h à 13 h - 14h-17h
soit une durée de 7h

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous travaillez sur la paie des HCR et souhaitez conforter vos compétences et faire un point sur ses spécificités.
- ✓ Vous allez prochainement travailler dans le secteur des cafés, hôtels, restaurants et souhaitez pouvoir établir des bulletins de paie en respectant la réglementation.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les spécificités en paie de la convention collective des cafés, hôtels, restaurants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les fondamentaux de la paie générale

PUBLIC

- ✓ Gestionnaire de paie, comptable dans le HCR et gérants de cafés, hôtels et restaurants

PLAN DE FORMATION

Généralités sur la paie

- ✓ La structure du bulletin de salaire
- ✓ Etat des lieux de la réglementation
- ✓ La convention collective nationale

Le cadre conventionnel HCR

- ✓ La convention collective applicable
- ✓ Temps de travail conventionnel
- ✓ Les classifications conventionnelles
- ✓ La rémunération conventionnelle

Embauche

- ✓ DPAE - déclaration préfecture
- ✓ Contrats
- ✓ Période d'essai

Temps de travail dans le HCR

- ✓ Temps de travail conventionnel/HS
- ✓ Temps de travail/HC
- ✓ Autres heures
- ✓ Jours fériés
- ✓ Congés

Les éléments de rémunération et charges sociales

- ✓ Les salaires
- ✓ Les accessoires
- ✓ Prévoyance
- ✓ Frais de santé

Rupture du contrat de travail

- ✓ Cas de rupture
- ✓ Délai de prévenance
- ✓ Préavis
- ✓ Les indemnités versées en fin de contrat

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/réponses
- Après la formation : évaluation à chaud.
- Formation dispensée en présentiel ou en distanciel

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LA PRATIQUE DE LA PAIE DANS LA BRANCHE DES HCR

NOUVEAU

Actualisez, optimisez et sécurisez vos pratiques des paies des hôtels, cafés et restaurants

Durée

3 jours (en intra)

Tarif

4 500 € HT

Intervenant

Frédérique Dolbeau

Horaires

9h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 7 h/jour

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Traiter la paie : évolution de la réglementation ; contrôler les éléments variables ; évaluer les éléments du salaire brut et net à payer ; traiter les CP et les autres absences ; etc.
- ✓ Contrôler les déclarations de charges sur les salaires : calculer les bases de calcul des cotisations et contributions sociales salariales et patronales ; etc.
- ✓ Traiter le paiement des salaires : traiter les versements dus aux salariés ; traiter toutes les demandes des salariés relatives à la paie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Alternance d'éléments techniques, théoriques et études de cas concrets, de mises en situation

PUBLIC

- ✓ Responsable paie, collaborateur paie travaillant ou voulant évoluer dans le secteur des HCR

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les bases de la paie générale

PLAN DE FORMATION

Journée 1 : les bases de la "bonne" paie

- ✓ Mettre en place le dossier paie
 - Disposer des informations minimum d'un dossier paie
 - Check-list prise en charge d'un dossier paie
 - Récupérer et traiter les variables paie
 - Vérifier l'évolution de la réglementation sociale
- ✓ Traiter en conformité le salaire brut
 - les fondamentaux : paie mensuelle, paie au réel ; paie des temps plein et des temps partiel
 - Respecter les spécificités : avantages en nature nourriture et les indemnités ; travail de nuit etc.
 - Appliquer une méthode de déduction des absences
 - les absences maladie en paie : IJSS maladie ; complément de salaire "employeur"

Journée 2 : du brut au net à payer et le PAS

- ✓ Du brut au net à payer : connaître le plan de paie type en HCR
 - Les bases et les taux des cotisations et contributions : cotisations sur le brut et cotisations plafonnées ; tranches de cotisations retraite, prévoyance, chômage ; forfait social ; CSG CRDS ; net imposable ; net à payer.
 - Traiter le prélèvement à la source sur la paie : base et taux ; CDD court ; arrêt de travail maladie et PAS.

Journée 3 : contrôle de gestion des déductions de charges

- ✓ Appliquer la réduction et les taux réduits de cotisations patronales
 - Le Smic variable des taux réduits et de la réduction Fillon, comment ça marche ?
 - Traiter en cas d'écarts d'exonération "cotisations patronales"
- ✓ Salariés : heures supplémentaires et complémentaires exonérées de charges et défiscalisées
 - Les heures concernées par ces exonérations
 - Contrôle de gestion paie

MOYENS D'ÉVALUATION

- Evaluation via des exercices et débriefings de l'acquisition des compétences par les stagiaires.
- Quizz et questionnaires.
- Evaluation à chaud
- Exemples de cas pratiques :
 - Calcul d'un salaire mensuel à temps plein et à partiel
 - Calcul de la paie et des IJSS pour un arrêt "maladie"
 - Calcul du PSS, du forfait social, de la CSG CRDS
 - Exonérations des cotisations patronales

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LA BRANCHE DES HCR

NOUVEAU

Actualisez, optimisez et sécurisez vos pratiques de gestion des Ressources Humaines des Hôtels Cafés et Restaurants (HCR)

Durée

3 jours (en intra)

Tarif

4500 € HT

Intervenant

Frédérique Dolbeau

Horaires

9h à 13h - 14h à 17h soit une durée de 7 h/jour

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir les fondamentaux du droit du travail et les spécificités de la CCN des HCR
- ✓ Sécuriser ses contrats de travail et leur exécution
- ✓ Reconnaître ou sanctionner selon le contexte
- ✓ Sécuriser la discipline dans l'entreprise et la rupture du contrat de travail pour limiter le risque prud'homal
- ✓ Elaborer avec méthode les outils nécessaires à une bonne GRH avec les spécificités des HCR

PRÉREQUIS

- ✓ Évoluer sur le traitement de la GRH, de la paie ou le juridique des HCR
- ✓ Alternance d'éléments techniques, théoriques et études de cas concrets, de mises en situation

PUBLIC

- ✓ DRH, RRH, chargé des RH, juriste dans les HCR
- ✓ Dirigeant d'entreprise, manager des HCR

PLAN DE FORMATION

Journée 1 : l'embauche

- ✓ **Les points de vigilance de la CCN des HCR**
Rémunérer dans le respect de la CCN des HCR
Respecter les « promotions » prévues par la CCN
Saison et respect des priorités d'embauche
Travailleur de nuit, jeune, tenue de travail, nourriture
La période d'essai : durée, prolongation, etc.
- ✓ **Contrat de travail : choisir entre CDD et CDI**
CDI, CDD, CDD étudiant et intérim : quels critères ?
Maîtriser les règles de renouvellement et de succession
Extra et CDD saisonnier les spécificités de la CCN
Les cas de rupture anticipée des contrats précaires
Réduire les risques de requalification du contrat

Journée 2 : le temps de travail et les absences

- ✓ **Temps de travail : les points de contrôle**
 - Décompte et suivi des temps les fondamentaux
 - Etablir les plannings, affiche et suivi des temps
 - Respect des durées et repos ; heures supplémentaire
 - Limiter les risques de travail illégal
 - Eviter la faute inexcusable
- ✓ **Les jours fériés et les congés payés**
 - Le 1er mai, les garantis et les autres
 - Les salariés permanents, les saisonniers et les jeunes
 - Le calendrier des obligations; les CP acquis/pris
 - Anticipation, fractionnement
 - La modification des dates de départs : permise?

Journée 3 : discipline et fin du contrat de travail

- ✓ **Faire face à une mauvaise exécution du contrat de travail : la sanction en fonction de la faute**
 - Les sanctions applicables et les recours possible
 - Analyser le comportement fautif
 - L'échelle des sanctions jusqu'au licenciement pour faute lourde
- ✓ **Faire face à une mauvaise exécution du contrat de travail : respecter le formalisme, les délais**
 - Clarifier le pouvoir disciplinaire et respecter les procédures pour limiter le risque prud'homal
 - Distinguer les procédures ; la question du préavis
 - Respecter les délais de notification de la sanction disciplinaire

MOYENS D'ÉVALUATION

- Evaluation via des exercices et débriefings de l'acquisition des compétences par les stagiaires.
- Quizz et questionnaires.
- Evaluation à chaud
- Exemples de cas pratiques :
- Calcul et rupture période d'essai
- planning des temps et des repos obligatoires
- Constituer un dossier pour faire face à un prud'homme
- Les jours fériés et les congés payés

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LA COMPTABILITÉ UTILE À LA PAIE

Pouvoir exploiter les données comptables issues de la paie

OBJECTIFS

- ✓ Savoir exploiter les données comptables issues de la paie,
- ✓ Savoir lire un bilan et un grand livre des comptes relatifs au social/paie
- ✓ Pouvoir intervenir dans le cycle de révision.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtrise de la paie - Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur)

PUBLIC

- ✓ Responsable ou chargé de la paie
- ✓ Responsable client paie de cabinet d'Expertise Comptable

PLAN DE FORMATION

Présentation de la comptabilité

- ✓ Les obligations comptables : Plan Comptable Général et principes comptables
- ✓ Les enchaînements comptables : Journaux, grand livre, balance générale, bilan et compte de résultat
- ✓ Les comptes annuels : Bilan, compte de résultat et annexe

Cas pratiques

Le contrôle URSSAF et sa préparation

- ✓ Liste type des documents à préparer : l'intérêt de chaque document
- ✓ Coordination service paie/service comptable dans la préparation
- ✓ Les FEC / les DSN

Cas pratiques

La révision du Cycle social/paie

- ✓ La présentation du cycle social
- ✓ Le programme de travail : les cadrages, validations de comptes, ratios...
- ✓ Les spécificités comptables de la paie HCR

Mise en pratique du programme de travail pour l'audit et le contrôle URSSAF

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/réponses
- Après la formation : évaluation à chaud.
- Formation dispensée en présentiel ou en distanciel

Durée
1 jour (en intra)

Tarif
1 500€ HT

Intervenant
Maud Guettier

Horaires
9h à 13 h - 14h-17h
soit une durée de 7h

N° d'agrément
11753874875

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



SAVOIR ANALYSER LE COMPTE DE RÉSULTAT D'UN RESTAURANT

NOUVEAU

Lire, comprendre et analyser le compte de résultat d'un restaurant

Durée
1 jour (en intra)

Tarif
1 500 € HT

Intervenant
Adeline Desthuilliers

Horaires
9h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 7 h

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous travaillez dans le secteur des CHR et souhaitez comprendre et analyser le compte de résultat d'un restaurant.
- ✓ Vous souhaitez vous familiariser avec le vocabulaire financier, les principaux ratios.

OBJECTIFS

- ✓ Savoir lire, comprendre et analyser le compte de résultat d'un restaurant.
- ✓ Se familiariser avec le vocabulaire financier, les ratios principaux

PRÉREQUIS

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratique

PUBLIC

- ✓ Tous publics

PLAN DE FORMATION

Les spécificités de la restauration

- ✓ Définition de la restauration
- ✓ Le marché de la restauration
- ✓ Les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe

Les bases pour comprendre un compte de résultat

- ✓ Prise de connaissance
- ✓ Structuration du compte de résultat
- ✓ Structuration des SIG

Le principes de base de l'analyse

- ✓ Les différentes lectures du compte de résultat
- ✓ Les principaux ratios de la restauration
- ✓ Recommandations avant d'analyser un compte de résultat

Analyse du CA et de la marge brute

- ✓ Analyse du chiffre d'affaires
- ✓ Marge brute et coefficient

Analyse des charges d'exploitation

- ✓ Les charges de personnel
- ✓ Le loyer
- ✓ Les charges externes-achats non stockés
- ✓ Les charges externes – services extérieurs
- ✓ Les impôts et taxes
- ✓ Les autres charges
- ✓ Les amortissements

Analyse des autres résultats

- ✓ Résultat financier
- ✓ Résultat exceptionnel
- ✓ Impôt sur les sociétés

La capacité d'autofinancement

- ✓ La capacité d'autofinancement
- ✓ Conclusion

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/réponses
- Après la formation : évaluation à chaud.
- Formation dispensée en présentiel ou en distanciel

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LA PAIE DANS LA BRANCHE DE L'ANIMATION [ECLAT]

NOUVEAU

Maîtriser la paie dans le domaine de l'animation

Durée

1 jour (en intra)

Tarif

1 500 € HT

Effectif

jusqu'à 8 participants

Intervenant

Odile Falce

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30
soit une durée de 7 h/jour

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir les connaissances de toutes les particularités liées à la paie dans la branche de l'animation
- ✓ Appliquer la réglementation en vigueur

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les fondamentaux de la paie générale

PUBLIC

- ✓ Responsable paie ou gestionnaire en charge de la paie et/ou des DSN

PLAN DE FORMATION

Dispositions spécifiques de la CCN de l'animation

- ✓ Champ d'application professionnel
- ✓ Les contrats de travail spécifiques :
 - Le CDI ou C2I
 - Le CEE
- ✓ Les particularités liées aux Professeurs et animateurs techniciens

Salaires primes et indemnités- évolutions 2022 /2021

- ✓ Mensualisation ou temps de travail effectué
- ✓ Particularités sur les indemnités de rupture
- ✓ Le PAS pour les contrats courts

Dispositions spécifiques de la paie

- ✓ La paie du CDI
- ✓ La paie du CEE
- ✓ La paie des professeurs et animateurs techniciens

MOYENS D'ÉVALUATION

- Alternance théorie et cas pratiques :
 - Quizz,
 - Compléter deux contrats de travail,
 - Calcul de bulletins de paie

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LA PAIE AGRICOLE



Maîtriser la paie du régime MSA

OBJECTIFS

- ✓ Appréhender les particularités de la paie agricole
- ✓ Appliquer la réglementation en vigueur

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Responsable ou gestionnaire paie en charge de la paie et/ou des DSN

PLAN DE FORMATION

Présentation de la MSA

- ✓ Présentation et dates clés de la MSA
- ✓ Missions et composition des organes de la MSA
- ✓ Les organes de contrôle et le rescrit social

Les ressortissants de la MSA

- ✓ L'exploitant agricole
- ✓ Les salariés agricoles
- ✓ Le pluriactif
- ✓ Les non affiliés au régime salarié

Les contrats de travail spécifiques

- ✓ Le CDD saisonnier
- ✓ Les contrats vendanges
- ✓ Le TESA

Les CCN du régime agricole

- ✓ Les nouvelles CCN du régime agricole
- ✓ Les changements majeurs

Les cotisations de la MSA

- ✓ Les cotisations couvertes par la MSA
- ✓ Les dispositifs d'exonérations propres à la MSA
- ✓ Les cotisations des autres organismes

Les déclarations de la MSA

- ✓ La DPAA
- ✓ La DSN mensuelle
- ✓ Les DSN évènementielles

MOYENS D'ÉVALUATION

- Alternance théorie et cas pratiques :
 - Calcul de bulletins de paie agricole

Durée
1 jour (en intra)

Tarif
1 500 € HT

Effectif
jusqu'à 8 participants

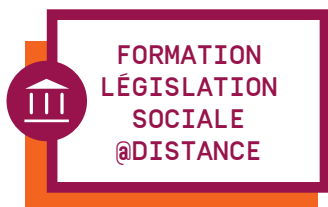
Intervenant
Khadija Hamadi
Evelyne Grasset

Horaires
9h30 à 13h - 14h à 17h30
soit une durée de 7 h/jour

N° d'agrément
11753874875

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION
LÉGISLATION
SOCIALE
@DISTANCE

Durée
4h (en intra)

Tarif
800 € HT

Intervenants
Odile Falce

Horaires
9h à 13h ou 14h à 18h
soit une durée de 4h

N° d'agrément
11753874875

LA PAIE DES CONTRATS COURTS

Acquérir les connaissances des particularités liées aux recours aux contrats de courte durée

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir les connaissances de toutes les particularités liées au recours aux contrats de courte durée
- ✓ Appliquer la réglementation en vigueur

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les fondamentaux de la paie générale

PUBLIC

- ✓ Responsable paie ou gestionnaire en charge de la paie et/ou des DSN

PLAN DE FORMATION

Le cadre juridique des contrats courts

- ✓ Différenciation entre les différents contrats : CDD, CDD d'usage, CDD Saisonnier
- ✓ Les clauses contractuelles obligatoires

Rémunération des contrats courts

- ✓ Mensualisation ou temps de travail effectué
- ✓ Particularités sur les indemnités de rupture
- ✓ Le PAS pour les contrats courts

DSN et FCTU

- ✓ FCTU ou DSN mensuelle

MOYENS D'ÉVALUATION

- Alternance théorie et cas pratiques :
 - Quizz,
 - Calcul de rémunération,
 - Calcul de bulletins de paie .

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



CALCULER ET CONTRÔLER LES COTISATIONS SOCIALES

Pour calculer et vérifier le calcul des différentes charges sociales. Pour effectuer les régularisations nécessaires et appliquer les réductions et exonérations.

Durée

2 jours (+2h) à distance

Tarif

890 € HT

Intervenants

Nathalie Garcia

Dates

8 & 9 février 2024

9 & 10 avril

17 & 18 juin

8 & 9 octobre

Horaires

9h à 12h - 13h à 17h

soit une durée de 7h/jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous voulez calculer les charges sociales, vérifier les calculs des différentes charges sociales, effectuer les régularisations nécessaires.
- ✓ Vous souhaitez savoir comment appliquer les réductions et exonérations.

OBJECTIFS

- ✓ Savoir calculer et vérifier le calcul des charges sociales en paie
 - ✓ Identifier l'ensemble des cotisations sociales
 - ✓ Maîtriser les principaux cas particuliers (alternance, stagiaire, etc.)
- ## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
 - ✓ Mise en pratique au travers d'exercices

PRÉREQUIS

- ✓ Pratique de la paie

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Chargé de préparer, de réaliser ou de contrôler les paies, les déclarations de cotisations sociales, les états de fin d'année

PLAN DE FORMATION

Seuil et bases

- ✓ Panorama des charges
- ✓ La DSN et les autres déclarations de charges
- ✓ Les différents seuils d'effectifs
- ✓ Le plafond de la Sécurité Sociale
- ✓ Quizz et cas pratiques de calcul de proratisation du plafond

Les mécanismes de réduction

- ✓ La réduction salariale pour HS/HC
- ✓ La réduction générale de cotisations
- ✓ Le complément allocations familiales
- ✓ Le complément maladie
- ✓ Calculs sur les différents mécanismes de réduction

Cas pratiques

- ✓ À partir de plusieurs études de cas les stagiaires réaliseront 5 bulletins de paie avec des particularités permettant de traiter les points abordés lors de la formation.

Les charges particulières

- ✓ La base CSG CRDS
- ✓ Le forfait social
- ✓ La taxe sur les salaires
- ✓ Le prélèvement à la source
- ✓ La réintégration de charges sociales et fiscales des excédents de prévoyance et de retraite supplémentaire
- ✓ Calculs dans le détail de chaque type de cotisations particulières

Les paies particulières

- ✓ L'apprenti
- ✓ Le mandataire social
- ✓ Le stagiaire
- ✓ Cas pratiques sur les particularités en matière de charges sociales de ces différents statuts

Classe virtuelle (2 h - 1 mois après la formation)

- ✓ Pour revenir sur les acquis de la formation et les confronter à la réalité de l'apprenant dans son entreprise

MOYENS D'ÉVALUATION

- Exercices, cas pratiques, pendant la formation
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PRISE EN MAIN MONO SOCIÉTÉ

Pour calculer et vérifier le calcul des différentes charges sociales. Pour effectuer les régularisations nécessaires et appliquer les réductions et exonérations.

Durée

1-2 jours

Tarif

1 190 € HT par journée

Effectif

1-3 participants

Intervenants

Leila Borlai
Marie Chabredier
Jérôme Guyon
Nadia Louiz

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6h/jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir La Paie© et vous voulez démarrer sur de bonnes bases ?
- ✓ Plutôt que chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, découvrez en deux jours tout qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations..

OBJECTIFS

- ✓ Réaliser l'ensemble des opérations de paie sur le logiciel La Paie© : de la DPAE aux récapitulatifs de cotisations, en passant par les fiches de paies...
- ✓ Répondre et vous aider à mettre en place vos spécificités (paramétrage, taux...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices

PUBLIC

- ✓ Utilisateur de La Paie© venant d'acquérir le logiciel
- ✓ Nouveau collaborateur qui ne connaît pas le logiciel

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PLAN DE FORMATION

Environnement du logiciel

- ✓ Installation et mise à jour de version
- ✓ Sauvegarde et restauration

Principes généraux d'utilisation

- ✓ Les menus, les listes, les fiches

Création de salariés

- ✓ L'état civil

Création de contrats

- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paies
- ✓ Les analytiques

A partir des contrats

- ✓ La DPAE
- ✓ Le contrat de travail papier

Saisir une paie

- ✓ A partir d'une liste de contrats
- ✓ La paie à partir d'un net ou d'un coût employeur

Impressions des paies et éditions du salarié

- ✓ Le bulletin de paie
- ✓ Les éditions liées

Paramétrage de la paie

- ✓ Les chiffres clés
- ✓ Les caisses
- ✓ Les retenues

Modification de taux

- ✓ Changement de taux
- ✓ Activation / inactivation de retenues
- ✓ Mise à jour de retenues

Modifications de paies

- ✓ Les pré-paies
- ✓ Le recalcul des paies
- ✓ La mise à jour des paies

Impressions des états

- ✓ Les déclarations de cotisations
- ✓ Le livre de paie
- ✓ Les écritures comptables

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PRISE EN MAIN MULTI SOCIÉTÉS

Faites vos premiers pas dans La Paie®, découvrez la richesse de ses fonctionnalités: paramétrage, création de salariés, saisie des paies, impressions des documents liés...

Durée
2 jours

Tarif
2 380 € HT

Effectif
1-3 participants

Intervenants
Leila Borlai
Marie Chabredier
Jérôme Guyon
Nadia Louiz

Horaires
10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6h/jour

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir La Paie® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases?
- ✓ Plutôt que chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, découvrez en deux jours tout qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations.

OBJECTIFS

- ✓ Réaliser l'ensemble des opérations de paie sur le logiciel La Paie®: de la DPAE aux récapitulatifs de cotisations, en passant par les fiches de paies...
- ✓ Répondre et vous aider à mettre en place vos spécificités (paramétrage, taux...)

PUBLIC

- ✓ Utilisateur de La Paie® venant d'acquérir le logiciel
- ✓ Nouveau collaborateur qui ne connaît pas le logiciel

PLAN DE FORMATION

Environnement du logiciel

- ✓ Installation et mise à jour de version
- ✓ Sauvegarde et restauration

Principes généraux d'utilisation

- ✓ Les menus, les listes, les fiches
- ✓ Gestion des niveaux et groupes

Création de salariés

- ✓ L'état civil

Création de contrats

- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paies
- ✓ Les analytiques

A partir des contrats

- ✓ La DPAE
- ✓ Le contrat de travail papier

Saisir une paie

- ✓ A partir d'une liste de contrats
- ✓ La paie à partir d'un net ou d'un coût employeur

Impressions des paies et éditions du salarié

- ✓ Le bulletin de paie
- ✓ Les éditions liées

Paramétrage de la paie

- ✓ Les chiffres clés
- ✓ Les caisses, les retenues

Analyse de vos différentes sociétés et de leurs particularités

- ✓ Caisse et taux spécifiques
- ✓ Affectation des cotisations à partir d'un paramétrage commun
- ✓ Création de groupes et de niveaux de paramétrage

Modifications de paies

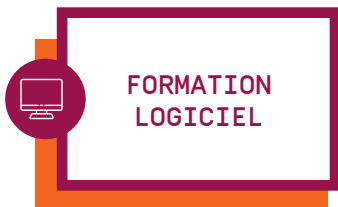
- ✓ Les pré-paies
- ✓ Le recalcul des paies
- ✓ La mise à jour des paies

Impressions des états

- ✓ Les déclarations de cotisations
- ✓ Le livre de paie
- ✓ Les écritures comptables

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



VÉRIFICATION ET ANALYSE DE VOTRE PARAMÉTRAGE

Pour contrôler, améliorer et mettre à jour votre paramétrage. Pour évaluer la pertinence et l'efficacité de vos modes opératoires en matière de traitement de paie.

Durée

1-2 jours

Tarif

1 190 € HT/jour

Effectif

1-2 participants

Intervenants

Leila Borlai
Marie Chabredier
Jérôme Guyon

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6h/jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir La Paie© et vous voulez démarrer sur de bonnes bases?
- ✓ Plutôt que chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, découvrez en deux jours tout qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations.

OBJECTIFS

- ✓ Lister les erreurs, estimer les conséquences et proposer des solutions
- ✓ Actualiser les connaissances du logiciel et les possibilités d'intervention sur le paramétrage

PUBLIC

- ✓ Utilisateurs autonomes sur les fonctionnalités courantes de La Paie mais doutant du paramétrage et des méthodes pour le vérifier, le redresser

PLAN DE FORMATION

Proposition d'une méthode de vérification

- ✓ Plan des types de personnels à vérifier
- ✓ Analyse du profil de l'établissement
- ✓ Présentation et explication des outils de contrôle
- ✓ Gestion des sauvegardes
- ✓ Check liste et réunion des documents indispensables

Analyse des catégories professionnelles et salariales

- ✓ Création des catégories manquantes
- ✓ Affectation aux salariés

Mises à jour du logiciel, en fonction des versions et de la législation

- ✓ Vérification des chiffres clés
- ✓ Vérification des taux
- ✓ Vérification des bases de calcul

Vérification des niveaux de paramétrage

- ✓ Les retenues
- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paie

Approfondissement des mécanismes de La Paie®

- ✓ Fonction de recalcul
- ✓ Les régularisations
- ✓ Editions d'états de contrôle

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM

Société		Code client

Nom du ou des participants	Email	Téléphone

FORMATIONS PERSONNALISÉES (cocher la case correspondante)

@DISTANCE ou en PRÉSENTIEL

- ☐ Prise en main de La Paie® mono société
☐ Prise en main de La Paie® multi sociétés
☐ Vérification et analyse du paramétrage
☐ À la carte

- 1 à 2 jours ☐ date choisie _____
 2 jours ☐ date choisie _____
 1 à 2 jours ☐ date choisie _____
 1 à 2 jours ☐ date choisie _____

→ COMMENT VALIDER MON INSCRIPTION ?

- Adressez-nous votre bulletin d'inscription ainsi que votre devis signés par mail à formation@ghs.fr

FORMATIONS @DISTANCE • Vous proposer un suivi de qualité, s'assurer de la convivialité de nos formations et de certification de présence nécessitent d'activer votre caméra.

- ☐ J'ai pris connaissance des conditions conditions de participation et d'annulation, et les accepte sans réserve.
 (Cocher la case)

Date, signature et cachet



**CONCEPTION DES CONTRATS, SIGNATURE ÉLECTRONIQUE,
DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS RH, RECUEIL DES VARIABLES
DE PAIE, DÉCLARATIONS SOCIALES, ETC**



**SIGNATURE
ÉLECTRONIQUE**

Signature électronique des courriers et contrats :



Conception de modèles
de courriers et de contrats
paramétrables



Envoi des courriers
à la signature, depuis le logiciel,
en 1 clic et sans paramétrage



Suivi en temps réel de l'état d'avancement
de vos signatures, informations et courriers
centralisés et téléchargés dans votre logiciel

Finis les impressions,
les envois papier ou la navigation
entre différents outils !



Transat, plateforme d'échange personnalisé
et sécurisé entre employeurs et salariés :



Récupération d'État civil à
l'embauche



échanges de documents
entre employeurs et salariés



Envois des bulletins de paie,
AEM, contrats de travail,
certificats congés spectacles, etc.



Simplification des déclarations mensuelles
de vos salariés, établissement et prévision
des droits Pôle Emploi, etc.

Un service accessible dans le cadre de
l'utilisation du logiciel de paie.
200 000 salariés ont à ce jour un compte
Transat !



GÉRER VOS DROITS D'AUTEUR AVEC GHS

En choisissant GHS
pour gérer vos droits
d'auteur, vous avez accès aux
fonctionnalités suivantes :



**GESTION PRÉCOMPTE,
TVA, RETENUE À LA
SOURCE, RETRAITE,
FORMATION**

**ENVOI DE NOTES VERS
TRANSAT**

Facile à activer,
sans paramétrage à
effectuer, déclarez en
toute sécurité !

Accompagnement
Formation GHS
proposé, pour vous
simplifier la mise en
place
et votre connaissance
de la gestion des Droits
d'auteur.



**INTÉGRATION
D'HONORAIRES
PAR SAISIE OU IMPORT**

**GESTION DES RÈGLEMENTS
ET ÉCRITURES COMPTABLES
ASSOCIÉS**

permettant saisie et calcul
des notes et déclaration
trimestrielle à l'IRCEC
en dépôt EDI



**RÉGULARISATION
DE L'ASSURANCE
VIEILLESSE EN CAS DE
VERSEMENT DE SALAIRE**



**DÉCLARATION
TRIMESTRIELLE
ET ANNUELLE
À L'URSSAF
EN DÉPÔT EDI**



**NOTES DE DROITS
D'AUTEURS ET SACD**



**DÉCLARATION
TRIMESTRIELLE ET
ANNUELLE À L'URSSAF EN
DÉPÔT EDI**





CATALOGUE FORMATION 2024

Formation paie du secteur culturel

Formation paie des contrats courts
(HCR, animation, instituts de sondage,
organismes de formation)

01 53 34 25 25
formation@ghs.fr

www.ghs.fr